CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX
http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de *Pontificalis Romani* INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)

jeudi 3 septembre 2009
Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site http://www.virgo-maria.org/.

Le livre-programme « *Benoît XVI et les traditionalistes* » (12 mars 2007) de l'abbé Celier (FSSPX), édité et préfacé par un franc-maçon[1] de la G⁂ L⁂ F⁂



[1] http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-08-05-A-00-Suresnes-Loge_et_divan.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-07-30-A-00-Jean_Luc_Maxence-Celier.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-07-27-A-00-Abbe_Celier_edite_par_FM.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-03-12-A-01-Jean-Luc_Maxence_et_Celier_2.pdf

Preuve de la préméditation maçonnique de la politique de ralliement imposée par Mgr Fellay à la FSSPX

Un scandale maçonnique sans précédent au sommet de l'œuvre sacerdotale de Mgr Lefebvre

Au vu de ces FAITS[1] effrayants la question se pose désormais :

La FSSPX serait-elle aujourd'hui dirigée par un F⁂M⁂ ?
Et si tel devait être le cas, de quand daterait son entrée en Loge ?

Mgr Fellay à l'heure des choix : soit – en trahissant Mgr Lefebvre – **il poursuit sa politique maçonnique** décrite dans le livre-programme édité et préfacé par un **F⁂M⁂, ce qui serait la marque publique de sa soumission à la Loge, soit il expulse l'abbé Celier**[2] de la FSSPX **et il révoque l'abbé de Cacqueray** pour incompétence, car il a couvert de son autorité et **vendu**[3] **lui-même ce livre maçonnique**.



Commentaire sur les intentions et les méthodes maçonniques de la politique de Mgr Fellay :

En l'absence de tout démenti de Mgr Fellay, plus d'un mois après l'éclatement du scandale sans aucune réaction de la part de ce dernier, nous devons convenir que l'abbé Celier a eu visiblement pendant deux ans, de la part de Mgr Fellay et de Cacqueray l'ordre de parcourir la France, afin de présenter dans tous les prieurés, devant les clercs et les fidèles, ce livre-programme du ralliement de la FSSPX à la Rome maçonnique mondialiste apostate, livre édité et préfacé par un franc-maçon.

C'est seulement à la **fin octobre 2008** que **M. J.L.Maxence**, psychanaliste, et éditeur et auteur de la préface du livre-programme « ***Benoît XVI et les Traditionnalistes*** » a publié **son propre livre (« *La Loge et le***

[2] Cf en fin d'article la liste des références électroniques des études factuelles et documentées de *Virgo Maria* sur l'abbé Celier, de la Fraternité Saint Pie X, et sur son pouvoir de nuisance stratégique au sein de cette Fraternité
[3] http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-17-A-00-Flop_abbe_Celier_Montpellier.pdf

***divan* ») où il dévoile lui-même[4] le pot aux roses, lequel ne fut connu et révélé que plus tard, grâce au numéro 269 du 1er au 15 février de la revue « *Faits & Documents* » de M. Emmanuel Ratier**.

Le livre-programme de l'abbé Celier, préfacé et édité par un F⁂M⁂, **est paru le 12 mars 2007** et a été immédiatement **diffusé et promu dans les médias de la FSSPX et dans les prieurés**, **avec le soutien total et actif de l'autorité de l'abbé de Cacqueray, qui l'a vendu lui-même à Nantes**.

> Au cours de ma première année silencieuse de vie maçonnique, la procédure de demande de parole en Loge m'avait paru excessivement compliquée. Je vais essayer de la résumer sommairement.
>
> À quelques exceptions près — pour l'Orateur qui siège sur l'estrade, à la gauche du Vénérable, et pour le Secrétaire, qui est lui à sa droite, puis pour les deux Surveillants de Colonnes, évidemment —, la parole n'est jamais sollicitée directement auprès du Vénérable. Le Frère qui souhaite parler, demande au Surveillant* responsable de sa Colonne, le Surveillant transmet au Vénérable, le Vénérable répond et le Surveillant transmet cette réponse au demandeur. On appelle cela *la triangulation de la parole*. Le moins que l'on puisse dire est que le cheminement n'est pas direct.
>
> En premier lieu, le terme *Surveillant* m'avait semblé inadéquat. Il traduisait, pensais-je, un rapport hiérarchique que je ne comprenais pas. J'avais en tête le jeune étudiant chargé de faire régner la discipline sur le réfectoire de mes années d'écolier. Évidemment, le mot n'a pas ici ce sens profane. Le Surveillant est élu à cet office par les Maîtres, il a la responsabilité du bon déroulement des travaux et siège sur le plateau qui correspond à sa charge.
>
> Ensuite, j'ai supposé que cette complexité procédurière avait pour but d'endiguer les réactions spontanées. Dans le cas d'Initiés de fraîche date, elle avait en tout cas pour conséquence de faire perdre à celui qui obtenait enfin la parole la substance du propos qu'il voulait tenir.

Page 57 de ***« J'ai été franc-maçon »*** d'André Clodic[5]

*Le premier chapitre de la troisième partie de « **Benoît XVI et les traditionalistes** » consacrée au processus de « réconciliation » avec la Rome moderniste est intitulé « **triangulation** », terme qui fait immanquablement penser à la « **triangulation de la parole** » qui, dans les pratiques maçonniques, désigne la prise de parole sollicitée par l'initié auprès du Vénérable et accordée par l'intermédiaire du Surveillant, cette pratique symbolise le cheminement indirect.*

Ce qui signifie que **ce livre-programme aura été rédigé au deuxième semestre 2006, soit d'août à décembre, au moment du lancement du « bouquet » sacrilège, alors même que l'abbé de Cacqueray commençait sur Paris des conférences, et lisait déjà en public des passages du livre-programme maçonnique, encore non paru, dans sa conférence[6] (épisode enfantin et risible du pétrolier** qui change

[4] **http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-08-05-A-00-Suresnes-Loge_et_divan.pdf**
http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-07-30-A-00-Jean_Luc_Maxence-Celier.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-07-27-A-00-Abbe_Celier_edite_par_FM.pdf
[5] http://books.google.fr/books?id=ZyMgQYurWQQC&pg=PA57&lpg=PA57&dq=triangulation+franc-maçonnerie&source=bl&ots=k2027IF4NU&sig=HyA9OEb49JolJ9dOPheycS8wH4s&hl=fr&ei=M7yeSuzLDpPs-Aa29tHaCw&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=4#v=onepage&q=&f=false
[6] http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-12-D-00-Tentations_abbe_Lorans.pdf

de cap et qui fait partie du livre maçonnique sorti 6 mois plus tard) **du 27 septembre 2006**[7] **à la salle de la Mutualité**, en répondant aux questions pro-ralliement **de l'abbé Lorans**.
Au cours de cette fameuse conférence, l'abbé de Cacqueray exposa devant les fidèles **l'idée selon laquelle la FSSPX devrait accepter de baisser d'un ton sa critique, tout en étant intégrée au sein de l'église Conciliaire**.

Or, tout au long de sa campagne du printemps 2007 dans les prieurés, **l'abbé Celier n'a eu de cesse de déclarer qu'il agissait avec l'accord de Mgr Fellay, et que son livre exprimait la pensée de Mgr Fellay**.

À l'époque, *VM* a eu peine à le croire, tant la chose paraissait **inconcevable**.
Mais si nous prenons maintenant l'abbé Celier au sérieux et acceptons qu'il a bien dit la vérité, **alors ce livre-programme, sa publication et sa préface par l'éditeur franc-maçon Jean-Luc Maxence ont été convenus avec Mgr Fellay dès la mi-2006**, pour contribuer à faire réussir la politique de ralliement de la FSSPX par une manipulation de type PSY-OPS des fidèles.

Mgr Fellay a donc choisi de faire porter par l'abbé Celier le discours de ralliement qu'il n'osait pas alors porter ouvertement lui-même, préférant rester dans un clair-obscur pour mieux tromper les clercs et les fidèles, pendant que l'écrivain du franc-maçon distillait le poison de la capitulation dans l'esprit des prêtres et des laïcs de la FSSPX.

Jean-Luc Maxence était pour le moins, un admirateur connu de la gnose, son choix comme éditeur, certainement ratifié par Mgr Fellay révèle alors une « *connivence* » plus profonde : Mgr Fellay ne pouvait ignorer les accointances maçonniques de l'ancien collaborateur de « ***Monde & Vie*** ».

Mgr Fellay a-t-il choisi cet éditeur pour son appartenance à la G⁂L⁂F⁂ ?
Ou ce choix fut-il le fruit d'une concertation entre la G⁂L⁂F⁂ et le supérieur de la FSSPX ?

De même Mgr **Fellay, en communication permanente avec les autorités maçonnes Conciliaires de Rome,** devait être averti de la prochaine sortie[8] du ***Motu Proprio* ;**, il devait posséder des informations sur le calendrier prévu, et donc **le** « ***miracle*** » **fabriqué du** « ***bouquet spirituel*** » était bien – comme *VM* l'a tout de suite dénoncé[9] - **destiné à tromper la piété des fidèles,** le livre-programme maçonnique représentant l'« ***étape d'après*** », celle qui encouragerait l'élan vers les soi-disant « ***discussions*** », et puis l'intégration finale.

Mgr Fellay, l'abbé Celier et l'éditeur maçonnique de la G⁂L⁂F⁂, ont donc projeté de publier un livre-programme qui serait propagé par l'abbé Celier dans la moitié des prieurés de la FSSPX en France, en deux campagnes qui encadreraient la sortie du *Motu Proprio* en sandwich.
Évidemment **l'abbé Celier a bénéficié de la part de l'abbé de Cacqueray, d'une prise en charge financière** des frais qu'il engageait pour son opération subversive.

Par la suite force est de constater que **l'abbé Celier aura bénéficié d'un soutien sans faille de la part de l'abbé de Cacqueray et de Mgr Fellay**, en dépit des articles et des actions de protestations qui se multipliaient.

[7] **http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-12-E-00-DIAPO_Oeuvre_de_Mgr_Lefebvre_trahie_par_Menzingen.pdf**
[8] **Dès le mois de novembre 2006, la presse londienne, généralement la mieux renseignée aujourd'hui sur ces sujets religieux, soulignait que le *Motu Proprio* avait déjà été signé** par l'abbe apostat Ratzinger-Benoît XVI, et que cette initiative envers la FSSPX **était en fait corrélée avec le calendrier de l'intégration prévue dans l'église Conciliaire romaine de la TAC Anglicane** :
Cf. **http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-11-27-A-00-Mgr_Fellay_dupe_Anglicans_Tighe.pdf**
http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-11-27-A-00-Motu_Hilarant_Times_1.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-11-28-A-00-Motu_proprio_signe_1.pdf
[9] **http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-14-A-00-Faux_fuyants_de_Mgr_Fellay.pdf**



« En premier lieu, arrachez à la Franc-Maçonnerie le masque dont elle se couvre et faites-la voir telle qu'elle est. » **Léon XIII**

En annexe finale à ce message *VM*, nous invitons avec insistance nos lecteurs – qu'ils soient clercs ou laïcs – à **lire, relire et méditer le texte INFAILLIBLE de l'encyclique du 20 avril 1884 du Magistère du Pape Léon XIII *Humanum Genus***, par lequel ce Pontife expose, dénonce et condamne **infailliblement** devant la Sainte Église la « ***Secte des Francs-maçons*** », ainsi que leurs méthodes « ***mensongères*** » et leurs ***« entreprises infâmes et criminelles*** »
En méditant les termes INFAILLIBLES choisis par le Pape Léon XIII pour condamner véhémentement la Franc-Maçonnerie par son encyclique ***Humanum Genus***, **les lecteurs catholiques, qu'ils soient des clercs ou de simples fidèles, pourront mesurer le caractère absolument GRAVISSIME de l'approbation publique de la part d'un Franc-Maçon confirmé, gnostique avoué et enthousiaste, du livre-programme de l'abbé Celier pour le ralliement des la FSSPX à l'église Conciliaire « *œcuménique* », mondialiste, maçonnique et apostate.**

Léon XIII pointe du doigt les méthodes secrètes de la secte maçonnique :

> *« si l'on va au fond des choses, on peut voir qu'elles appartiennent à la famille des sociétés clandestines et qu'elles en gardent les allures. Il y a, en effet, chez elles,* ***des espèces de mystères que leur constitution interdit avec le plus grand soin de divulguer, non seulement aux personnes du dehors, mais même à bon nombre de leurs adeptes****. »*

Et que pratique Mgr Fellay depuis l'an 2000 dans la FSSPX ? Les mêmes méthodes maçonniques du secret !

Ce culte du secret ne cesse de progresser dans le gouvernement de la FSSPX par Mgr Fellay. Les dites « ***discussions*** » doctrinales avec la Rome des antichrists par lesquelles l'évêque suisse joue tout l'avenir de la FSSPX, **vont se dérouler dans le secret, À HUIS CLOS**.
Et maintenant, nouvelle avancée de la méthode du secret, **les noms des membres de la Commission vont eux-mêmes rester secrets !**
Des discussions À HUIS CLOS, menées par des personnes qui ne dévoilent pas leur identité, devant le public, cela ne vous rappelle rien ? C'est exactement le fonctionnement de la Loge maçonnique.
Nous ne pouvons que constater que **Mgr Fellay impose à la FSSPX la méthode de fonctionnement de la Loge maçonnique : c'est un FAIT**.

À l'opposé de Mgr Fellay et de la Loge, Mgr Lefebvre appliquait le comportement catholique : il menait ses relations avec Rome au vu et au su des fidèles et n'hésitait d'ailleurs pas à solliciter l'avis de laïcs.

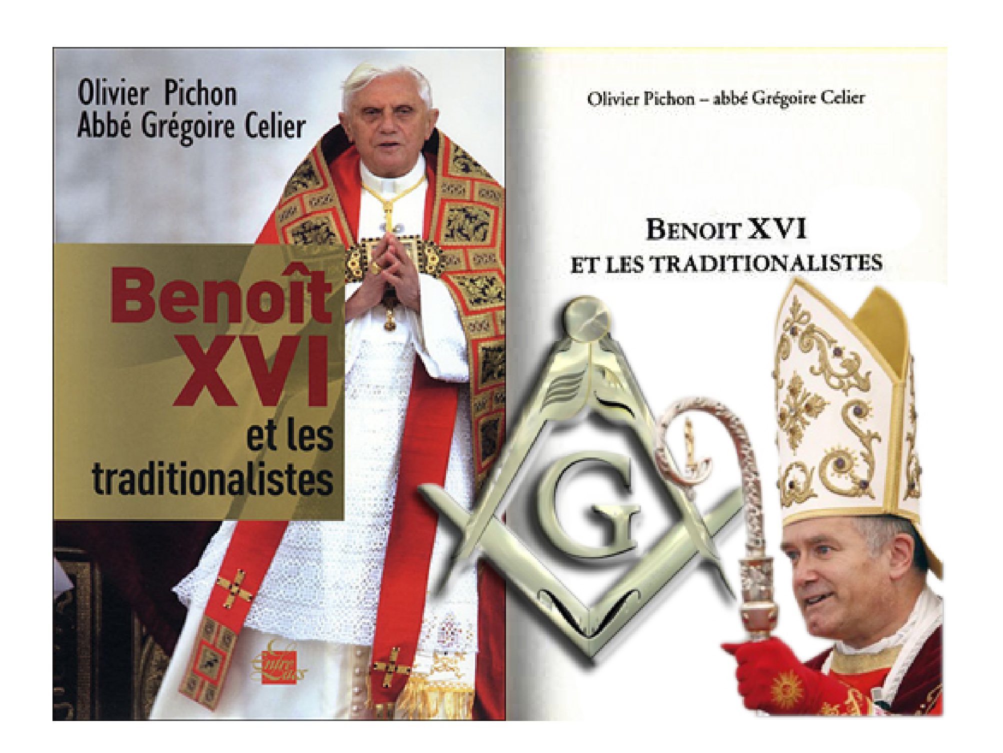
Comment expliquer que, depuis 2000, date du pèlerinage à Rome, la Direction de la FSSPX en soit venue à adopter les méthodes de fonctionnement de la Loge maçonnique ?
Et cela de façon croissante depuis la visite de Mgr Fellay à l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI le 29 août 2005 ?

Interpellez vos prêtres et vos évêques :

- **Comment est-il possible que la Direction de la FSSPX diffuse et vende ce livre-programme maçonnique sans aucune sanction ?**
- **Comment est-il possible que Mgr Fellay impose par la terreur cette politique maçonnique ?**
- **Voulez-vous donc que nos enfants finissent en Loge ?**

Chronologie de la parution et de la diffusion du livre-programme maçonnique au sein du District de France la FSSPX durant deux ans avec le soutien total et la participation active de l'abbé de Cacqueray

Table des matières



1. La parution le 12 mars 2007 du livre-programme de ralliement de l'abbé Celier, édité et préfacé par Jean-Luc Maxence, un franc-maçon non encore avoué de la G⁂L⁂F⁂

- 17 janvier 2007 : **Annonce des éditions *Entrelacs*, dirigées par Jean-Luc Maxence**
  - « Les Éditions Entrelacs (filiale d'Albin-Michel) vont publier le 12 mars prochain un livre de l'Abbé Grégoire Celier et d'Olivier Pichon : **Benoît XVI et les traditionalistes**.

    La troisième partie, «***Futur***», la plus originale du livre, constitue une présentation systématique des rapports de la Fraternité Saint-Pie X avec Rome, notamment en ce qui concerne les fameux «accords».

    Le premier chapitre, intitulé «***Triangulation***[10]», revient sur ce que la Fraternité Saint-Pie X a appelé les deux «***préalables***», à savoir **la liberté totale** pour tout prêtre de célébrer la messe traditionnelle (d'avant Vatican II), et **le retrait** des excommunications romaines de 1988 frappant les quatre évêques auxiliaires de la Fraternité Saint-Pie X **et leurs deux co-consécrateurs**. Répondant aux objections d'Olivier Pichon, l'abbé Celier explique **pourquoi et comment la Fraternité Saint-Pie X a proposé à Rome ces deux préalables avant toute autre discussion.**

    Le deuxième chapitre s'intitule (on comprendra pourquoi en le lisant) «***Messe pipaule***». Ce chapitre traite en priorité des «***discussions doctrinales***», qui doivent constituer, selon la Fraternité Saint-Pie X, la deuxième étape du processus de réconciliation. En répondant aux interrogations d'Olivier Pichon, l'abbé Celier essaie d'y montrer, à travers quelques exemples historiques, qu'aux yeux de la Fraternité Saint-Pie X il serait possible dès aujourd'hui d'avancer dans ces discussions avec Rome. **Ce chapitre, le plus novateur de l'ouvrage, propose également pour l'Église des perspectives d'avenir étonnantes voire détonantes de la part d'un prêtre «*traditionaliste*».**

[10] L'abbé Celier intitule le premier chapitre la troisième partie (« *Futur* » (sic)) de son livre-programme du ralliement de la FSSPX par le terme « *Triangulation* » qui ne saurait que « *faire sens* » pour tout lecteur franc-maçon, et ainsi retenir d'emblée toute son attention.

Le troisième chapitre, intitulé «*Fable du héron*», a pour but de répondre à l'objection centrale d'Olivier Pichon : «*N'est-ce pas **maintenant qu'il faut signer**, car l'élection de Benoît XVI est pour vous **une chance historique** ? Si vous ne signez pas aujourd'hui, ne risquez-vous pas de tout perdre ?» Après avoir fait l'historique des accords précédents, l'abbé Celier explique en détail pourquoi, dans les circonstances actuelles, la Fraternité Saint-Pie X n'envisage pas de signer un accord à court terme avec Rome, **même si elle considère que la situation peut brutalement et rapidement changer en sa faveur, ce qui motiverait alors la signature d'un tel accord.** »*

- **28 février 2007 : l'abbé Celier expose la politique officielle des rapports de la FSSPX avec Rome sur *Radio Courtoisie* :**

  « *Effectivement, il y a une situation générale qui, sur un certain nombre de points évolue et une réflexion à l'intérieur de **la Fraternité** qui **essaie de s'adapter à cette situation** (…). Le siège apostolique peut très bien redonner cette faveur à la Tradition par toute autre forme (…). **Nous ne disons pas que ces deux préalables soient absolument obligatoires** si sous une autre forme par exemple le siège apostolique manifestait que l'amour de la Tradition, de l'Église est remis en vigueur (…)* »

  « ***Concernant les 'débats doctrinaux'**, je dis explicitement qu'à l'heure d'aujourd'hui c'est la formule qu'a donné Mgr Fellay mais qu'il est ouvert à ce que ça se passe de façon diverse (…). Je dis dans le livre, explicitement, je rappelle quand même que **nous envisageons de faire un accord canonique même si tous les problèmes ne sont pas résolus** pourvu qu'un coup de barre soit donné* » **(Abbé Célier sur *Radio courtoisie* le 28 février 2007).**

- **11 mars 2007 : *VM*[11] expose les faits et met en cause l'abbé Celier pour son livre-pro-ralliement** : « *Les graves dérives de l'abbé Celier dénoncées par un fidèle. Le tollé croissant des fidèles de la FSSPX face au réseau des infiltrés modernistes* »

- **12 mars 2007 : L'abbé Celier expose dans *« Benoît XVI et les traditionalistes »,* le programme de ralliement de la FSSPX à la Rome moderniste**

  Dans la préface à l'ouvrage de l'abbé Celier, le franc-maçon encore dissimulé, **Jean-Luc Maxence, déclare souhaiter le succès du ralliement – qu'il nomme de l'euphémisme** « ***rapprochement*** » - de la FSSPX à l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI :

  Cependant, M. Jean-Luc Maxence n'avait bien évidemment **jamais jusqu'alors** - et « ***des décennies durant***[12] » - révélé aux lecteurs traditionnalistes inconscients et confiants de l'hebdomadaire ***Monde & Vie***, dont ces derniers constituaient l'essentiel du lectorat, **son appartenance active et fervente aux ateliers de la G⁂L⁂F⁂,** ce qui caractérise bien la méthode habituelle d'insinuation et de tromperie dénoncée depuis des lustres par la Magistère infaillible de la Sainte Église et de ses Pontifes (cf. Par exemple **Léon XIII, 1884, Encyclique *Humanum Genus***).

[11] http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-03-11-A-01-Derives_abbe_Celier_par_un_fidele.pdf

[12] **Selon ses propres termes publiés en fin 2008dans son livre *La Loge et le Divan*.**

« **Connivences** »
Une collection dirigée par Jean-Luc Maxence

Patrick Mauduit, Jean-Luc Maxence, *Le flic et le thérapeute*
Jean-Marc Descotes, Thierry Bouillet, *Le samouraï et le cancérologue*
Estelle Damigo-Mandeu, Sébastien Fleygnac, *Le Blanc et la Noire*
Bruno Doucey, *Le Prof et le poète*

Olivier Pichon – abbé Grégoire Celier

Benoit XVI et les traditionalistes



204, boulevard Raspail
75014 Paris

Ouverture

J'ai débuté mes activités de journaliste en 1966, un an après la fin du concile Vatican II. Étant catholique, j'ai dès cette époque été passionné par les différents courants de pensée qui s'affrontaient au sein de l'Église de Rome. Tenant une rubrique régulière de « poésie » dans le journal *Le Monde et la Vie* et faisant partie de l'équipe de rédaction de cette publication proche des « traditionalistes » catholiques, sans toutefois être jamais « expert » en questions religieuses, j'ai pu dialoguer avec Mgr Marcel Lefebvre, l'abbé François Ducaud Bourget, Michel de Saint Pierre et quelques autres figures de proue de ce courant.

Je n'avais pas trente ans et j'espérais alors un « printemps de l'Église ». Je croyais aux vertus de Vatican II, avec la foi d'un soixante-huitard exalté. J'ai même fini par commettre un ouvrage polémique sur le sujet, un pamphlet qui prônait une franche séparation d'avec ceux que feu Jacques Maritain, dans son ouvrage *Le Paysan de la Garonne*, baptisait les « Ruminants de la Sainte Alliance », autrement dit les « intégristes ».

Près de trente ans ont passé, et les mêmes questions demeurent. Vatican II n'a point rempli les églises, surtout en Occident, c'est le moins que l'on puisse dire.

Je n'ai pas l'intention de tomber dans une certaine mode de la repentance molle et stupide. Mais il m'a semblé utile, surtout à l'heure où le pape Benoît XVI veut courageusement recoudre la tunique déchirée de l'Église, de proposer au journaliste Olivier Pichon et à l'abbé Grégoire Celier de dialoguer sans langue de

10 BENOIT XVI ET LES TRADITIONALISTES

bois, avec une absolue liberté, sur la question d'un rapprochement entre la Fraternité Saint-Pie X et Rome. L'objectif de la collection *Connivences* n'est-il pas justement d'offrir un espace d'échange par-delà les clivages idéologiques habituels ?

Je ne regrette pas cette initiative. Mieux : il me semble indéniable que cet entretien éclaire les points de vue de chacun et peut constituer une pierre importante dans l'édifice d'une réconciliation que j'espère quant à moi possible.

Le Directeur de collection

PRÉSENT

« J'ai débuté mes activités de journaliste en 1966, un an après la fin du concile Vatican II. Étant catholique, j'ai dès cette époque été passionné par les différents courants de pensée qui s'affrontaient au sein de l'Église de Rome. **Tenant une rubrique régulière de « *poésie* » dans le journal *Le Monde et la Vie* et faisant partie de l'équipe de rédaction de cette publication proche des « traditionalistes » catholiques**, sans toutefois être jamais « *expert* » en questions religieuses, j'ai pu dialoguer avec Mgr Marcel Lefebvre, l'abbé François Ducaud Bourget, Michel de Saint Pierre et quelques autres figures de proue de ce courant.

« Je n'avais pas trente ans et j'espérais alors un « ***printemps de l'Église*** ». Je croyais aux vertus de Vatican II, avec la foi d'un soixante-huitard exalté. J'ai même fini par commettre un ouvrage polémique sur le sujet, un pamphlet qui prônait une franche séparation d'avec ceux que feu Jacques Maritain, dans son ouvrage ***Le Paysan de la Garonne***, baptisait les ***« Ruminants de la Sainte Alliance*** », autrement dit les « ***intégristes*** ».

« Près de trente ans ont passé, et les mêmes questions demeurent. Vatican II n'a point rempli les églises, surtout en Occident, c'est le moins que l'on puisse dire.

« Je n'ai pas l'intention de tomber dans une certaine mode de la repentance molle et stupide. Mais il m'a semblé utile, surtout à l'heure où **le pape Benoît XVI veut courageusement recoudre la tunique déchirée de l'Église**, de proposer au journaliste Olivier Pichon et à l'abbé Grégoire Celier de dialoguer sans langue de bois, avec une absolue liberté, **sur la question d'un rapprochement entre la Fraternité Saint-Pie X et Rome**. **L'objectif de la collection *Connivences* n'est-il pas justement d'offrir un espace d'échange par-delà les clivages idéologiques habituels ?**

« Je ne regrette pas cette initiative. Mieux : il me semble indéniable que cet entretien éclaire les points de vue de chacun et peut constituer **une pierre importante dans l'édifice d'une réconciliation que j'espère quant à moi possible**.

Le Directeur de collection » (Jean-Luc Maxence, F⁂M⁂ de la *Grande ⁂ Loge⁂ de France ⁂* selon le Rite Ecossais Ancien et Accepté[13])

[13] « **F⁂M⁂ de la *Grande ⁂ Loge⁂ de France ⁂* selon le Rite Ecossais Ancien et Accepté », ces derniers faits et qualifications ne seront appris publiquement de la plume même de M. Jean-Luc Maxence, psychanaliste, qu'après la parution en octobre 2008 (dépôt légal) de son livre « *La Loge et le Divan* », aux éditions Dervy-Livres, spécialisées dans les ouvrages d'ésotérisme, grâce à la lecture du numéro 269 du 1er au 15 février 2009 de la revue *Faits & Documents* d'Emmanuel Ratier.**

- **13 mars 2007 : *VM*[14] s'interroge sur les idées gnostiques de l'éditeur de l'abbé Celier**, Jean-Luc Maxence : « ***La pensée de Mgr Fellay éditée par un admirateur de la gnose ? Le livre de l'abbé Celier, prétendant exprimer la pensée de Mgr Fellay, édité par J.L.Maxence, auteur d'ouvrages ésotériques et guénoniens*** »
  - « La revue ***Vehementer*** **(**diffusée uniquement sur internet) nous révèle que **Jean-Luc Maxence est fortement lié aux milieux de la gnose. Il y est rappelé que ce dernier a déjà publié plusieurs ouvrages sur les sujets de l'ésotérisme et de René Guénon, haut-initié gnostique**. La revue *Vehementer* est dirigée par certains dominicains d'Avrillé. Elle est distincte du ***Sel de la terre***, revue dirigée par le Père Pierre-Marie de Kergorlay. »
  - « **L'abbé Celier prétend en effet parler au nom de Mgr Fellay en exprimant exactement sa pensée. Il prétend même que son ouvrage a été relu et approuvé par ses Supérieurs. Mgr Fellay aurait donc accepté**, à en croire l'abbé Celier – et si cela est vrai, la situation est vraiment très grave - que sa pensée personnelle sur la FSSPX et son avenir, comme sur le point très stratégique des rapports avec Ratzinger, domaines dont il est personnellement responsable et investi au premier chef en tant que Supérieur Général de la FSSPX, soit exprimée chez un éditeur, M. Jean-Luc Maxence, qui a déjà publié et diffusé les livres suivants ? · ***Jung et l'avenir de la Franc-Maçonnerie***, 2004 ; · ***L'égrégore*** ; · ***L'énergie psychique collective***, Dervy, 2003; · ***René Guénon, le philosophe invisible***, 2001 ; · ***Anthologie de la poésie mystique contemporaine***, 1999 » *VM*

2. La **première** campagne (mai-juin 2007) de publicité de l'abbé Celier dans 12 prieurés du District de France pour **diffuser son livre-programme « *Benoît XVI et les traditionalistes* », édité et préfacé par le maçon de la G⁂L⁂F⁂**

- **5 mai 2007 :** *VM*[15] s'inquiète et met en cause le premier tour de France dans 12 prieurés de la FSSPX par l'abbé Celier pour y présenter son livre « *Benoît XVI et les traditionalistes* » :
  - « **Comment expliquer** que l'abbé Celier s'auto-promeuve ainsi sans obstacle au premier plan médiatique de la FSSPX en France, alors même qu'il prépare son départ (enfin !) de la revue ***Fideliter*** (revue dont le niveau est devenu désormais pitoyable) et des éditions ***Clovis***, après que le Chapitre général qui se réunit une fois tous les 12 ans ait dû officiellement décider en juillet 2006 de le limoger de cette revue et de ces éditions ? **Qui donc a une autorité supérieure** au Chapitre général pour décider que ses décisions ne doivent pas être éxecutées sans retard, et qui semble exercer dans la FSSPX un pouvoir exécutif supérieur au Chapitre Général ? Ne s'agirait-il pas là de ce que nous avons déjà désigné par l'expression l'*« **Orchestre noir** »* qui correspond au réseau des infiltrés modernistes ? (cf. messages *VM* précédents).
    L'abbé de Cacqueray a-t-il signé la mission du tour de France de l'abbé Celier ?
    Est-ce à financer ces déplacements coûteux et cette activité de propagande pro-ralliement éhontée que doivent servir les dons des fidèles ?
    Alors que les familles doivent épargner difficilement pour payer les études de leurs enfants dans les écoles de la FSSPX, les fidèles pourront ainsi vérifier quel usage est fait de l'argent qu'ils donnent.
    Environ 7500 Kms (par calcul des divers parcours sur www.viamichelin.com) et donc d'après le barème fiscal : 3500 € en déplacement (amortissements compris) + frais divers ! **Il faudrait donc que plus de 1000 livres soient vendus pour que les bénéfices procurés par la marge permettent de recouvrir une telle somme**. » *VM*

- **8 mai 2007 :** *VM*[16] répercute un texte de « ***Sous la bannière*** » qui interroge publiquement Mgr Fellay sur la légitimité de l'abbé Celier à s'exprimer par son livre :
  *« **l'abbé s'exprime continuellement au nom de la Fraternité par l'usage de la première personne du pluriel**. **Nous** avons ; **nous** sommes ; **nous** reconnaissons. Page 221, en 14 lignes, ce mode d'ex-pression est utilisé 7 fois par l'abbé Celier. Et page 212, ce mode nous, ou elle, ou la Fraternité, est utilisé 18 fois en 24 lignes. Pas de doute pour le lecteur moyen ! **C'est bien un "responsable historique" qui***

[14] http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-03-12-A-01-Jean-Luc_Maxence_et_Celier_2.pdf
[15] http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-05-05-B-00-Livre_Abbe_Celier_par_un_lecteur.pdf
[16] http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-05-08-B-00-SLB_sur_livre_abbe_Celier.pdf

***s'exprime** au nom de la Fraternité Saint Pie X. **Reste à savoir si les vrais responsables de celle-ci en sont conscients, et s'ils l'acceptent. »** Sous la bannière – n°130 »*



- **18 mai 2007** : *VM*[17] informe sur l'échec des premières conférences de l'abbé Celier dans les prieurés :
  - « Selon nos informations, **l'abbé Celier aura réuni 50 fidèles lors de sa conférence du 3 mai 2007 au prieuré de Marseille**. Peu de livres auraient été vendus, quelques fidèles faisant dédicacer leurs propres exemplaires. Signalons d'ailleurs au passage, que du fait des thèses modernistes et naturalistes qu'il n'a eu de cesse de promouvoir depuis les années 1995, l'abbé Celier s'est ainsi constitué une sorte de contre-clientèle qui achète ses livres ou les revues contenant ses articles (publiés sous son nom ou sous l'un de ses pseudos) afin d'examiner en quoi ces ouvrages contiennent des idées modernistes ou naturalistes. Cela a pour effet de lui assurer, quoiqu'il publie, un minimum de vente assuré par ses opposants. **Ensuite le 10 mai 2007, au prieuré de Lyon, à peine plus de fidèles se seraient déplacés (environ 60). 30 ouvrages auraient été vendus.** Parmi ces auditeurs beaucoup étaient des opposants aux thèses répandues par l'abbé Celier depuis des années sous son nom ou sous des pseudonymes (abbé Beaumont ou Paul Sernine), et il régnait lors de la conférence de Lyon un climat d'hostilité. **L'abbé Lamerand, le prieur, est même intervenu pour chasser une personne venue distribuer l'article de *Sous la bannière* qui établit une critique implacable de l'ouvrage de l'abbé Celier**. Critique dont nous avons rendu compte dans notre message *VM* du 8 mai 2007. »

---

[17] **http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-05-18-A-00-Tour_de_France_Abbe_Celier.pdf**


Siège du District de France
Les textes officiels du District
Les Prieurés
Les lieux de culte
Les écoles
Les activités de l'année
Les dates importantes
Les pèlerinages nationaux
Les pèlerinages régionaux
Aumôneries
Maisons Personnes âgées
Mouvements de jeunesse
Retraites - Exercices
Oeuvres et Confréries
Tiers-Ordre St-Pie X
Tiers-Ordre Carmel
Vierge Pèlerine

Formation

Apologétique
Bibliothèque
Crise de l'Eglise - Textes
Disputatio
Sessions et Symposiums
Universités d'été

Communication

LAB Mgr Fellay
Bulletins et revues
Clovis-Fideliter
Communiqués de l'année
Diffusion et librairies
Espace annonces
Notes de lectures
Revue de presse
Sermons écrits
Audiothèque
Vidéothèque

Associations

ADEC
Associations Tradition
Chant Grégorien
Défense de la Foi
Grands saints oubliés
Mouvt. cath. des familles(MCF)
Sites indépendants
Société civile
SOS Mamans

International

La Maison Généralice
La FSSPX sur Internet
Les séminaires
Les Ordres religieux
Les écoles dans le monde
Les activités internationales
Communication - Presse
Les sites amis

Pour vous

Le Latin vivant
La messe de saint Pie V
La dévotion au Sacré Coeur
Les Prières diverses
Le Très Saint Rosaire
Bouquet spirituel 2006
Bouquet spirituel 2008
Spiritualité

Retour à la revue de presse
Retour aux pages consacrées à "Benoît XVI et les traditionalistes"
Retour à l'entretien avec l'abbé Celier à propos de son livre
Benoît XVI et les traditionalistes : la presse en parle (1)
Benoît XVI et les traditionalistes : la presse en parle (2)
Deux avis autorisés sur "Benoît XVI et les traditionalistes"...
Les conférences de l'abbé Celier d'octobre à décembre 2007

Olivier Pichon
Abbé Grégoire Celier
Benoît XVI
et les traditionalistes

Calendrier des conférences données par l'abbé Grégoire Celier

Benoît XVI et les traditionalistes

Les conférences commencent vers 20 H 15.
Elles sont suivies par la dédicace de l'ouvrage.

Mai 2007

- **Le mercredi 2 mai à Aix-en-Provence** (renseignements : 04.91.87.00.50).
- **Le jeudi 3 mai à Marseille** (renseignements : 04.91.87.00.50).
- **Le vendredi 4 mai à Avignon** (renseignements : 04.91.87.00.50).
- **Le dimanche 6 mai**, à l'église Saint-Martin des Gaules de **Noisy-le-Grand**, l'abbé Celier signera son livre à l'issue de la messe.
- **Le jeudi 10 mai à Lyon** (renseignements : 04.78.52.27.61).
- **Le dimanche 13 mai**, à partir de 14 h 00, l'abbé Celier signera son livre **à la vente de Radio Courtoisie** (renseignements : 01.46.51.00.85).
- **Le lundi 14 mai à Lille** (renseignements : 03.20.89.95.22).
- **Le lundi 21 mai à Angers** (renseignements : 02.41.74.12.78).
- **Le mercredi 23 mai**, l'abbé Celier interviendra à **Radio Courtoisie** de 10 H 45 à 11 H 45.
- **Le mercredi 23** mai **à Toulouse** (renseignements : 05.61.74.27.93).
- **Le jeudi 24 mai**, de 16H 00 à 19 H 00, l'abbé Celier signera son livre à la **librairie France Livres**, 6 rue du Petit-Pont à Paris.
- **Le mercredi 30 mai**, à 19H 30, à la **chapelle Sainte-Germaine de Paris** (renseignements : 01.43.80.46.93).

Juin 2007

- **Le vendredi 8 juin à Nantes** (renseignements : 02.40.29.48.70).
- **Le mardi 12 juin**, à **Perpignan** (renseignements : 04.67.85.24.10).
- **Le mercredi 13 juin**, à **Montpellier** (renseignements : 04.67.85.24.10).

http://www.laportelatine.org/communication/presse/2007/confcelier/confcelier.php

- **23 mai 2007 :** *VM*[18] fait connaître l'opposition de Mgr Tissier de Mallerais au livre-programme de l'abbé Celier qu'il qualifie de « ***fantaisie*** » :

« Interrogé au sujet du livre[1] de l'abbé Celier lors d'une conférence devant des fidèles, Mgr Tissier de Mallerais déclare : « *Le livre de l'abbé Celier, je ne l'ai pas lu encore. L'abbé Celier c'est une, c'est une vue, c'est une vue, je ne sais pas,* ***une vue fantaisiste du futur****, une imagination du futur, comment pourrait se passer un retour progressif à la Tradition liturgique, à la messe traditionnelle. Bon c'est sans doute ça. C'est* ***une oeuvre de fantaisie ou d'imagination****, mais je ne peux pas en dire plus parce que je n'ai pas lu ce livre,* ***je ne l'ai pas acheté, ça ne m'intéresse pas, je ne le lirai pas, ça ne m'intéresse pas du tout****.* » Mgr Tissier de Mallerais[2]

[18] **http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-05-23-A-00-Abbe-Celier_desavoue_par_un_eveque.pdf**

- **25 mai 2007 :** *VM*[19] diffuse un document de 2004 qui passe au crible théologique et philosophique les écrits de l'abbé Celier et conclut à sa nuisance. L'abbé Celier vient à nouveau d'intervenir sur *Radio Courtoisie*.

  « Malgré l'échec que connaît sa campagne de France des prieurés, l'abbé Celier, le 24 mai 2007 à la radio, se projetait déjà dans un poste de communication pour le District de France. » VM

- **26 mai 2007 :** *VM*[20] titre sur *« Mgr Tissier désavoue les écrits de l'abbé Celier. L'échec de l'abbé Celier isolé au sein de la FSSPX et rejeté* » et publie l'enregistrement audio[21] du rejet du livre-programme « ***Benoît XVI et les traditionalistes*** » de l'abbé Celier par Mgr Tissier de Mallerais.

- **27 mai 2007 :** *VM*[22] informe sur « *La déroute de l'Abbé Celier en campagne : le fiasco de Toulouse* ».

  « 40 personnes seulement se sont déplacées. L'abbé de La Rocque, le prieur de la FSSPX à Toulouse, avait loué une salle de 300 personnes. Parmi ces 40 personnes, nous comptons 3 abbés et quelques jeunes, les autres étant des fidèles très âges, tous fidèles du prieuré. Quelque temps auparavant Michel de Jaeghere avait attiré plus de monde au même endroit, et rassemblant des auditeurs de tous horizons. La conférence commença avec 20 minutes de retard, l'abbé de La Rocque voyant la salle quasi vide et ayant attendu que la foule arrive avant de commencer, mais la foule ne vint jamais. Débitant un discours assez vide, l'abbé Celier paraissait très peu à l'aise. (...) Durant sa conférence, l'abbé Celier affirma fortement qu'il parlait au nom de la FSSPX et de Mgr Fellay, tout en présentant « sa » position. » *VM*

- **3 juin 2007 : L'abbé de Cacqueray se rend au prieuré Saint-Louis à Nantes** le dimanche, soit une semaine avant la venue de l'abbé Celier **et il vend lui-même le livre-programme maçonnique « *Benoît XVI et les traditionalistes* » aux fidèles** :

  « Nous recevons deux témoignages sur le « ***grand succès*** » de Nantes. Il faut rappeler qu'après Paris, Nantes est la deuxième ville de France dans le combat de la Tradition. **La venue de l'abbé Celier a été précédée de celle de l'abbé de Cacqueray venu le dimanche précédent avec des ouvrages de l'abbé Celier, et qu'il ne parvenait pas à vendre, selon un témoignage qui nous est parvenu**. » *VM*[23] du 17 juin 2007

- **6 juin 2007 :** *VM*[24] informe sur la réaction de rejet du livre de l'abbé Celier parmi les fidèles :

  « Le livre de M. l'Abbé est mauvais. Intrinsèquement mauvais. Plus mauvais encore que le dernier, qui était pourtant totalement condamnable selon les critères les plus catholiques (et qui l'a été, condamné, d'ailleurs). À sa lecture (heureusement, je n'ai pas eu à l'acheter), je reste sidéré par l'aveuglement des autorités de la FSSPX, qui ne sanctionnent pas ce prêtre pour ses erreurs, sa liberté impertinente de ton et d'action, ainsi que pour son évidente volonté à ne pas suivre l'enseignement de Mgr Lefebvre. M. L'abbé Celier n'est pas le porte-parole de la Tradition catholique; ni de ses fidèles, ni même de sa hiérarchie. » Un fidèle avant la conférence de l'abbé Celier à Paris

- **8 juin 2007 :** L'abbé Celier se rend au prieuré Saint-Louis à Nantes et rassemble péniblement 100 auditeurs, **le dimanche précédent l'abbé de Cacqueray s'est déplacé de Paris pour inciter les fidèles à aller écouter la conférence prochaine de l'abbé Celier.**

  « Les agents de l'abbé Celier à Nantes avaient fait une énorme publicité dans la ville pour la conférence de l'abbé Celier. Malgré cela, à peine 90 personnes s'étaient déplacées. Selon un fidèle de Nantes, « ***il n'y a pas encore longtemps Mgr Lefebvre quand il venait, parlait devant environ 1200 personnes. Mgr Williamson attira 800 fidèles, Mgr Tissier un peu moins de 600, l'abbé Aulagnier 400 environ, l'abbé de Tanouarn à peine 300 et aujourd'hui l'abbé Celier même pas une centaine. (…)*** *Nous avons assisté ce vendredi soir, au prieuré Saint Louis de Nantes, à un numéro*

---

[19] **http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-05-23-A-00-Abbe-Celier_desavoue_par_un_eveque.pdf**
[20] **http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-05-26-A-00-Mgr_Tissier_desavoue_abbe_Celier.pdf**
[21] **http://www.virgo-maria.org/Documents/eveques/mgr-tissier/Mgr-Tissier-Libre-abbe-Celier.mp3**
[22] **http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-05-27-B-00-Fiasco_abbe_Celier_a_Toulouse.pdf**
[23] http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-17-A-00-Flop_abbe_Celier_Montpellier.pdf
[24] **http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-05-27-B-00-Fiasco_abbe_Celier_a_Toulouse.pdf**

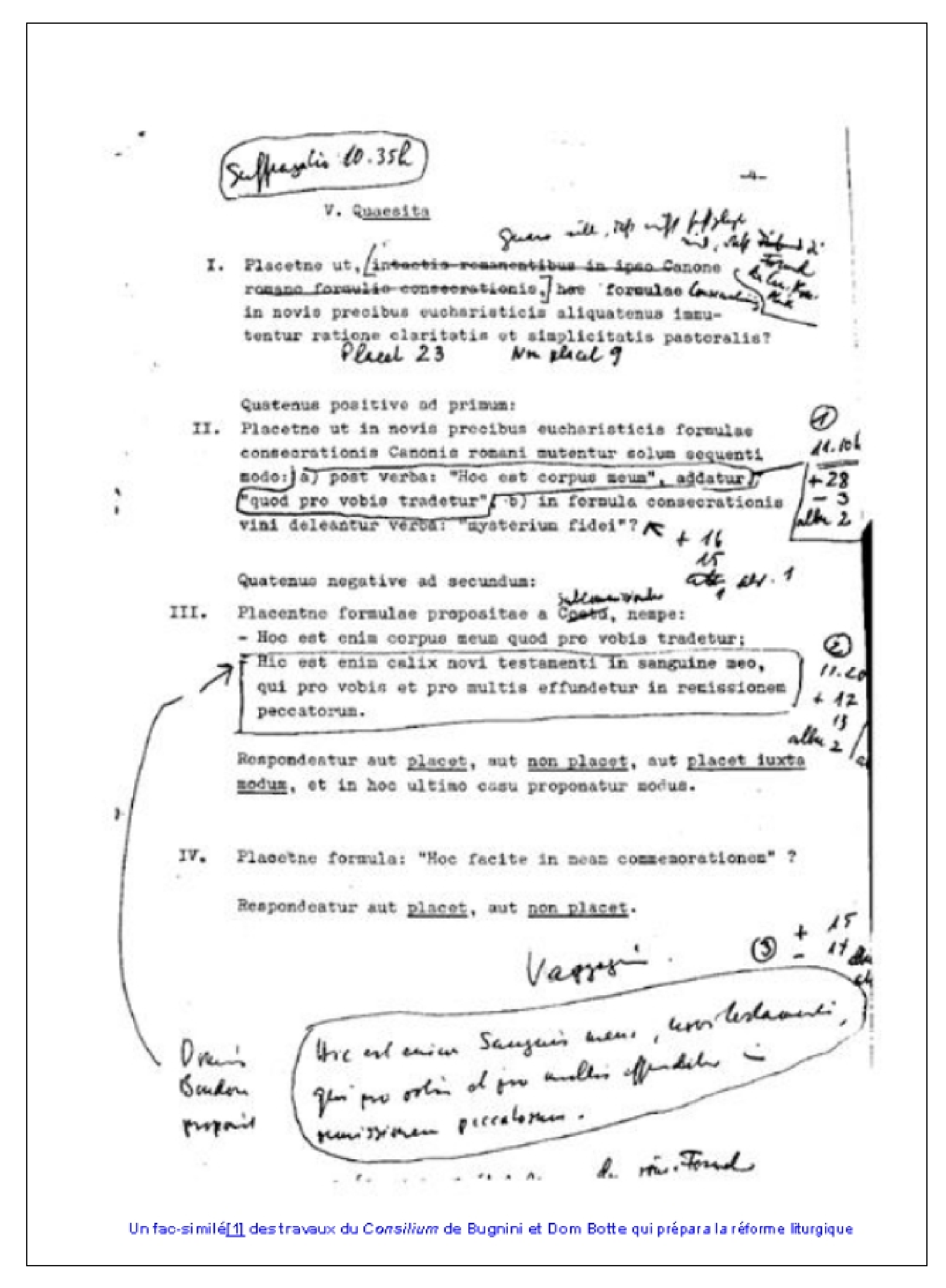
d'illusionnisme pitoyable, si l'on considère ce qui est en jeu, exécuté par Monsieur l'abbé Grégoire Célier, venu présenter son dernier livre, « Benoît XVI et les traditionalistes ». ***Devant une centaine d'auditeurs, beaucoup fidèles du prieuré, moult fois encouragés par leur prieur et, dimanche dernier, par le supérieur de district lui-même****, et quelques curieux, l'abbé a servi, sur un ton bonhomme, modeste, chattemite diraient les mauvaises langues, et avec nombre de précautions verbales, ce qu'il faut bien appeler* ***une bouillie pour les chats, émaillée de quelques « bons » mots faciles, pour tenter de mettre la salle de son coté*** *». VM*[25] du 17 juin 2007

- **15 juin 2007 :** *VM*[26] publie **un dossier de 50 pages** **passant au crible le libre «** ***Benoît XVI et les traditionalistes*** **» et démontrant les contradictions formelles évidentes qu'il contient avec la pensé et les écrits de Mgr Lefebvre**.
  « L'abbé Celier développe une illusion séductrice qui est l'antithèse de Notre-Dame à La Salette. L'abbé Celier ridiculise le sens Providentiel et surnaturel en désignant celui-ci comme un *« fallacieux prétexte de 'Dieu y pourvoira'* » (sic), alors que le dernier texte de Mgr Lefebvre lui oppose l'Apocalypse et le « *Veni Domine Jesu* ». Près de 50 pages d'analyse du dernier livre de l'abbé Celier et une mise en évidence sous forme de tableaux de citations des oppositions fondamentales entre d'une part les idées de l'abbé Celier et d'autre part les intentions de Mgr Lefebvre et les enseignements de l'Église ou de Notre-Dame à La Salette**.** '*Régularise*'-t-on une œuvre Providentielle ? À fortiori avec « ***la Rome des antichrists*** » (Mgr Lefebvre). Le livre de l'abbé Celier compare la FSSPX (que Mgr Lefebvre considérait comme une '***œuvre Providentielle'***) à un '*vermiceau*' et celui qui la dirige, Mgr Fellay, à un '*héron*'. » *VM*

- **17 juin 2007 :** *VM*[27] informe sur « *Déroute de la campagne de l'abbé Celier - Son flop magistral au Sofitel-Antigone de Montpellier* ».
  « Le combat de la foi change de forme, il mute » déclare le directeur de *Fideliter*. La piteuse opération d'Intox des compères de l'**abbé Celier** sur la *Porte Latine*. *À Montpellier, ce fut un échec total !* ***La conférence commença avec 20 minutes de retard faute d'affluence. L'abbé Célier comptait nerveusement les rares fidèles qui avaient fait le déplacement. Dans une salle de 100 places assises louée (par qui ?) au luxieux hôtel SOFITEL-Antigone de Montpellier au prix d'environ 650 euros*** *(après renseignements pris auprès de l'hôtel), étaient présents : 2 abbés (l'abbé Vernoy qui est le prieur et le Père Jérôme, ancien du Barroux réintégré récemment dans la FSSPX mais laissé étrangement dans la région de son ancien monastère...), 2 religieuses et 26 fidèles dont* ***4 fermes opposants qui n'ont cessé d'interpeller l'abbé Célier par des questions très embarrassantes*** *notamment sur son utilisation de pseudonymes tels que abbé Michel Beaumont ou Paul Sernine. Il refusa de dire qui se cachait derrière le pseudo de l'abbé Michel Beaumont jusqu'à ce que* ***celui qui l'interpella le révèle publiquement aux fidèles présents. Furieux, l'abbé Vernoy menaça le jeune opposant à l'abbé Célier de le faire sortir de la salle, en vain.*** *La question portant sur l'état de schisme des autorités conciliaires fut, quant à elle, éludée. Pour expliquer le choix de sa personne par les éditions* Entrelacs*, il avança le fait qu'il est un prêtre parisien, de la FSSPX et un prêtre qui "*maîtrise l'écriture*" !* ***Il affirma que Mgr Fellay lui accorda son "imprimatur" pour publier son livre. D'ailleurs, il ne cessa de répéter qu'il ne s'était "pas trop fatigué pour écrire ce livre" car il n'avait fait que "plagier Mgr Fellay" !*** Selon une autre source, il n'y avait que 22 personnes à la conférence de l'abbé Celier à Perpignan le 12 juin 2007, la majorité venant du milieu *Ecclesia Dei*. Ce fut également un échec retentissant. L'heure du bilan a sonné pour la campagne de France ratée de l'**abbé Celier**. Au total il aura difficilement réuni plus de 450 fidèles sur la dizaine de prieurés où il s'est rendu pendant 6 semaines. Parmi ses auditeurs, une partie importante était constituée d'opposants qui lui sont manifestés leur désapprobation. L'**abbé Celier** aura vendu à peine plus d'une centaine d'ouvrages. Et les frais engagés s'élèvent à plusieurs milliers d'euros. L'**abbé Celier** travaille avec deux « évêques » Conciliaires ! L'**abbé Celier** s'oppose à **Mgr Lefebvre** en déclarant : *"****le combat de la foi change de forme, il mute. Ce livre s'inscrit dans cette transformation****"*.

[25] http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-17-A-00-Flop_abbe_Celier_Montpellier.pdf
[26] **http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-15-A-00-Binome_Aulagnier_Celier.pdf**
[27] **http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-17-A-00-Flop_abbe_Celier_Montpellier.pdf**

3. <u>Le 7 juillet 2007</u>, Benoît XVI publie le ***Motu Proprio***. Quatre mois auparavant est paru **le livre-programme** de ralliement de l'abbé Celier, cette sortie du ***Motu*** est encadrée par les deux campagnes de l'abbé Celier dans les prieurés, pour **son livre-programme édité et préfacé par un adepte de la G⁂L⁂F⁂**



Suffragatio 10.35h

-4-

V. Quaesita

I. Placetne ut, ~~intactis remanentibus in ipso Canone romano formulis consecrationis,~~ hae formulae in novis precibus eucharisticis aliquatenus immutentur ratione claritatis et simplicitatis pastoralis?

Placet 23

Quatenus positive ad primum:

II. Placetne ut in novis precibus eucharisticis formulae consecrationis Canonis romani mutentur solum sequenti modo: a) post verba: "Hoc est corpus meum", addatur "quod pro vobis tradetur"; b) in formula consecrationis vini deleantur verba: "mysterium fidei"?

Quatenus negative ad secundum:

III. Placentne formulae propositae a ~~Coetu~~, nempe:
- Hoc est enim corpus meum quod pro vobis tradetur;
- Hic est enim calix novi testamenti in sanguine meo, qui pro vobis et pro multis effundetur in remissionem peccatorum.

Respondeatur aut placet, aut non placet, aut placet iuxta modum, et in hoc ultimo casu proponatur modus.

IV. Placetne formula: "Hoc facite in meam commemorationem" ?

Respondeatur aut placet, aut non placet.

Un fac-similé[1] des travaux du *Consilium* de Bugnini et Dom Botte qui prépara la réforme liturgique

Le texte ci-dessus est extrait des archives du ***Consilium***[28] **liturgique conciliaire** qui prépara le nouveau rite de la messe promulgué par Paul VI en 1969.

---

[28] http://www.rore-sanctifica.org
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-07-09-B-00-Cuisine_Consilium.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-FLASH-2007-07-14-D-00-Unique-Rite_et_Vote.pdf

Ce document d'archive montre que le **texte est une pure composition de 1967**, dont chaque fragment des nouvelles paroles de la « ***consécration* » a été soumis à un vote en séance (comptage des *Placet***).
Or dans son ***Motu Proprio***, l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI affirme qu'il s'agirait de l'« ***unique rite romain*** », et que ce nouveau rite, **issu en réalité de brouillons et de vote phrase par phrase en 1967, figurant dans les archives officielles**, formerait la « ***forme ordinaire*** » de cet « ***unique rite*** » dont le rite traditionnel promulgué par Saint Pie V **ne serait que la** « ***forme extraordinaire*** » :

> *« Art. 1.* ***Le Missel romain promulgué par Paul VI est l'expression ordinaire de la « lex orandi » de l'Église catholique de rite latin****. Le Missel romain promulgué par S. Pie V et réédité par le B. Jean XXIII* ***doit être considéré comme l'expression extraordinaire de la même « lex orandi »*** *de l'Église et être honoré en raison de son usage vénérable et antique. Ces deux expressions de la « lex orandi » de l'Église n'induisent aucune division de la « lex credendi » de l'Église ; ce sont en effet* ***deux mises en oeuvre de l'unique rite romain. »***[29]

Ces affirmations publiques de l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI sont donc **de purs mensonges, contredits par l'étude textuelle et scientifique des archives**, en réalité c'est une formidable imposture intellectuelle qui en dit long sur le degré de dévoiement de cet universitaire allemand parvenu à prendre le contrôle du patrimoine de l'Église catholique.

C'est de ce même texte dit du « ***Motu Proprio*** », et qui contient cette ignoble imposture historique et intellectuelle, que **Mgr Fellay s'est réjoui en obligeant les clercs de la FSSPX à partager son allégresse et à chanter des *Te Deum*.**

En se comportant ainsi, avec un tel **mépris des faits**, et en cautionnant par son comportement indécent cette fraude liturgique, Mgr Fellay a fait sienne cette votation démocratique par « *placet* » des paroles mêmes de la « ***consécration*** » de ce qu'il reconnaît désormais être la « ***forme ordinaire*** » de l'« ***unique rite romain*** ».

Si Mgr Lefebvre avait eu connaissance des archives du ***Consilium* liturgique conciliaire**, entreposées à Trêves et **qui ne sont devenues publiques sur internet grâce au site** www.rore-sanctifica.org[30] **qu'en début 2006**, il aurait hurlé contre de tels comportements sacrilèges conduisant à « ***choisir*** » démocratiquement les paroles de la Consécration.

Il est inouï et impie que Mgr Fellay, que Mgr Lefebvre a promu à l'épiscopat en 1988, ait pu le trahir, lui et son œuvre, et adhérer aux projets liturgiques impies de la maçonnerie cléricale, les célébrer lui-même dans les médias, et obliger tous les prieurés de la FSSPX à chanter des *Te Deum* pour une telle entreprise blasphématoire et subversive.

Mgr Fellay aurait-il perdu la raison ?

Ou alors serait-il entré lui-même[31] en Loge et défendrait-il désormais ses « *frères* » maçons et leurs projets de déchristianisation ?

---

http://www.rore-sanctifica.org/bibilotheque_rore_sanctifica/02-reforme_de_1968_et_suivante-consilium-groupe_xx/1965-1968_-_Consilium_-_Botte_-_Lecuyer/Schemata_N-218.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-07-10-A-00-Mgr_Lefebvre_validite_NOM.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/Reflexions_NOM_Mgr_Guerard_1977.pdf
[29] **http://www.cef.fr/catho/actus/archives/2007/20070607summorum_pontificum.pdf**
[30] **http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE_2007-03-31_Les_10_Cartons_des_Archives_officielles_du_Consilium_et_des_Schemata.pdf**
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-04-04-A-00-Photos_Consilium_1.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2007/004_2007/VM-2007-04-11/Cleri_sanctitati-Pie_XII-2_juin_1957.pdf
[31] Lui qui, lui-même, en 1999 dénonçait encore dans une video allemande « ***les quatre loges spéciales, réservées aux ecclésiastiques, qui officient aujourd'hui au Vatican*** ».
Que lui est-il donc arrivé depuis l'an 2000 et le pelerinage de la FSSPX à Rome qu'il a fait organiser cette année là ???
http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-11-01-A-00-Mgr_Fellay_denonce_quatre_loges_au_Vatican.pdf
http://www.virgo-maria.org/Documents/eveques/mgr-fellay/VM-Mgr_Fellay_denonce_quatre_loges_au_Vatican htm

4. Le 5 octobre 2007, est révélée la nomination par Mgr Fellay de l'abbé Celier (édité et préfacé par un ***F⁂M⁂***) au sein de la ***Commission théologique*** en charge de la préparation des « ***discussions*** » avec Rome.

- **16 octobre 2007** : *VM*[32] publie l'information, parue le 5 octobre, révélant que **l'abbé Celier** (édité et préfacé par un F⁂M⁂) **fait partie de la soi-disant *Commission théologique* en charge des soi-disant « *discussions doctrinales* » avec Rome**.

  > *« Mgr Bernard Fellay a officiellement annoncé aux membres de la FSSPX* ***la nomination d'une Commission théologique spécialisée dans l'étude de Vatican II, qui comprend Messieurs les Abbés Patrick de La Rocque, Grégoire Célier, Thierry Gaudray, Alvaro Calderón et Jean-Michel Gleize.*** *Ceci confirme les informations* ***provenant de milieux proches de la FSSPX de Toulouse et du Studium des RRPP Dominicains de cette même ville à propos de longues heures de discussions doctrinales qui ont eu lieu dans une Université de Rome, à plusieurs reprises, entre des théologiens de la FSSPX et des théologiens romains, tel le cardinal Cottier, discussions qui ont porté sur la nouvelle messe, l'oecuménisme et la collégialité****. » VM*

5. La **deuxième** campagne (octobre-décembre 2007) de publicité de l'abbé Celier dans 9 prieurés du District de France pour diffuser **son livre-programme « *Benoît XVI et les traditionalistes* »**, édité et préfacé par **un franc-maçon de la G⁂L⁂F⁂**



Les Prieurés
Les lieux de culte
Les écoles
Les activités de l'année
Les dates importantes
Les pèlerinages nationaux
Les pèlerinages régionaux
Aumôneries
Maisons Personnes âgées
Mouvements de jeunesse
Retraites - Exercices
Oeuvres et Confréries
Tiers-Ordre St-Pie X
Tiers-Ordre Carmel
Vierge Pèlerine

Formation

Apologétique
Bibliothèque
Crise de l'Eglise - Textes
Disputatio
Sessions et Symposiums
Universités d'été

Communication

LAB Mgr Fellay
Bulletins et revues
Clovis-Fideliter
Communiqués de l'année
Diffusion et librairies
Espace annonces
Notes de lectures
Revue de presse
Sermons écrits
Audiothèque
Vidéothèque

Associations

ADEC
Associations Tradition
Chant Grégorien
Défense de la Foi
Grands saints oubliés
Mouvt. cath. des familles(MCF)
Sites indépendants
Société civile
SOS Mamans

International

La Maison Généralice
La FSSPX sur Internet
Les séminaires
Les Ordres religieux
Les écoles dans le monde
Les activités internationales
Communication - Presse
Les sites amis

Pour vous

Le Latin vivant
La messe de saint Pie V
La dévotion au Sacré Coeur
Les Prières diverses
Le Très Saint Rosaire
Bouquet spirituel 2006
Bouquet spirituel 2008
Spiritualité

Retour à la revue de presse
Retour aux pages consacrées à "Benoît XVI et les traditionalistes"
Retour à l'entretien avec l'abbé Celier à propos de son livre
Benoît XVI et les traditionalistes : la presse en parle (1)
Benoît XVI et les traditionalistes : la presse en parle (2)
Deux avis autorisés sur "Benoît XVI et les traditionalistes"...
Les conférences de l'abbé Celier de mai et juin 2007

Olivier Pichon
Abbé Grégoire Celier
Benoît XVI et les traditionalistes

FLASH

Calendrier des conférences données par l'abbé Grégoire Celier

Benoît XVI et les traditionalistes

Sauf avis contraire les conférences commencent vers 20 H 15.
Elles sont suivies par la dédicace de l'ouvrage.

Octobre 2007

- **Le mardi 9 octobre à Bergerac** (renseignements : 05.53.22.56.89).
- **Le mardi 16 octobre à Bruxelles** (renseignements : 00.32.25.50.00.20).
- **Le dimanche 21 octobre à 17 h 30 à Lanvallay** (renseignements : 02.96.39.56.70).
- **Le lundi 22 octobre à Rennes** (renseignements : 02.96.39.56.70).

Novembre 2007

- **Le vendredi 2 novembre à 17 h 30 à Thouars** (renseignements : 02.41.74.12.78).
- **Le vendredi 9 novembre à Reims** (renseignements : 03.26.61.70.71).
- **Le vendredi 16 novembre à 19 h 00 à Vannes** (renseignements : 02.40.94.29.17).
- **Le vendredi 23 novembre à Boulogne-sur-Mer** (renseignements : 03.20.89.95.22).

Décembre 2007

- **Le dimanche 2 décembre**, à partir de **14 h 00**, l'abbé Celier signera son livre à la vente de Renaissance Catholique à Villepreux.
- **Le samedi 15 décembre à 16 h 00 à Nice** (renseignements : 04.93.85.32.44).

Continuons le bon combat.

Abbé Grégoire Celier

Voilà **le calendrier diffusé par le site officiel du District de France de l'abbé de Cacqueray**, ***La Porte latine***.

---

[32] **http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-10-16-B-00-Commission-theologique.pdf**

6. Le 1er décembre 2007, violente mise en cause de l'ouvrage de philosophie de l'abbé Celier (« *le dieu mortel* ») par un cercle universitaire, comme étant un « *guide initiatique de l'apostasie* »

- **1er décembre 2007 :** *VM*[33] publie une étude du ***Cercle d'Athènes*** : « ***Le dieu mortel » ou la mort de Dieu, le guide initiatique de l'apostasie ! Le livre anathème de l'abbé Celier*** », par Le Cercle d'Athènes.

  « Renégat : personne qui renie sa religion. Dès sa treizième page, c'est par ce credo introductif du « ***dieu mortel*** » que l'abbé Celier signe son reniement sacerdotal. Mais il reste à découvrir le procédé d'apostasie graduelle mis en œuvre par cet apostat, pour entraîner ses victimes à sa suite, dans ce livre pervers qui, dès les premières pages, tombe des mains de tout lecteur sain et préservé de ces démangeaisons démesurées de l'orgueil qui le rendraient vulnérable aux fables nietzschéennes du surhomme se battant les flancs au cri de « ***Dieu est mort ! Dieu est mort ! Et c'est nous qui l'avons tué !*** », cette citation la plus célèbre de Friedrich Nietzsche dans ***Ainsi parlait Zarathoustra***, la bible de l'abbé Celier. »

7. En mars 2008, la campagne cachée, mais dévoilée de l'abbé Celier pour diffuser un second document de ralliement auprès des clercs de la *FSSPX*

- **19 mai 2008 :** *VM*[34] a informé, après ***Tychique*** de Max Barret, que l'abbé mène une « ***Agit-prop*** » sournoise. Par une instrumentalisation des écrits de Mgr Lefebvre, l'abbé Celier veut faire croire, 'au niveau du District de France', que l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI serait « ***parfaitement catholique*** ».

  M. l'abbé Célier théologien officiel de la Fraternité Sacerdotale St Pie X ?

  Il vient de rédiger un document de 43 pages, sans destinataires désignés, mais certainement pas destiné au grand public.

  Voici le texte de la lettre qui accompagnait ce texte :

  « ***M. « A la demande de Mgr Fellay, je me permets de vous faire parvenir le document joint qui a été élaboré au niveau du District de France. « Ce texte vous est communiqué à titre confidentiel dans la mesure où une éventuelle publication et/ou un remaniement et/ou une utilisation par parties n'ont pas encore été décidés. « Vous souhaitant bonne lecture, je vous prie d'agréer, M… l'expression de mon religieux dévouement***. » « Grégoire Célier. »

  Ce pamphlet au titre volontairement provocateur, comprend deux parties :

  1. la première où il essaie par des artifices de montrer que Mgr Fellay peut avoir des discussions, en vue du ralliement de la FSSPX, avec l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI, sans s'opposer à Mgr Lefebvre, et que tout argument contraire serait « ***sédévacantiste*** »,
  2. et dans la deuxième partie, il fait mine de s'opposer aux arguments de ceux qui voudraient que Mgr Fellay signe un accord maintenant.

  Ce texte de 43 pages, **rempli de citations de Mgr Lefebvre** **sorties de leur contexte et présentées dans un ordre chronologique délibérément chaotique** **qui masque l'évolution cohérente de 1982 à 1988 de la pensée du prélat envers les autorités romaines à mesure des pénibles constats** qu'il fut contraint d'établir, pour déboucher sur ses déclarations publiques réitérées après les sacres (1988-1991) quand il allait partout, en répétant à qui voulait l'entendre : « ***Il n'est pas possible que ces papes soient les véritables successeurs de Pierre*** »[3]. Nous en avons plusieurs témoignages directs. Et chacun des quatre évêques le sait, à commencer par Mgr Fellay.

8. De juin à août 2008, l'abbé Celier, aidé par l'abbé Lorans, étouffe avec insolence et comme s'il savait ne rien redouter, la révolte de Mgr Fellay et des évêques de la FSSPX contre l'ultimatum posé par Rome en début juin 2008

Sûr de son contrôle par agents de la FSSPX, Rome semble avoir voulu brûler les étapes, et va vouloir accélérer le calendrier en début juin 2008. C'est l'ultimatum à Mgr Fellay, qui ne va pas bien le vivre, ce

---

[33] **http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-12-01-A-00-Celier_Dieu_Mortel.pdf**

[34] **http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-05-19-A-00-Celier_contre_Mgr_Tissier.pdf**

faux-pas de Rome sera exploité par le clan de Mgr Tissier au sein de la FSSPX pour encourager Mgr Fellay et amorcer une prise de distance à l'égard de Rome. Mais après la publication le 7 juillet 2007 du *Motu Proprio* de l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI, l'audace de l'abbé Celier ne connaît en effet plus de bornes.

L'abbé Célier s'implique désormais personnellement de plus en plus clairement, avec son complice l'abbé Lorans, dans la censure de la nouvelle communication publique de Mgr Fellay, le Supérieur Général, et des autres évêques, comme le révèle ***Virgo-Maria*** dans plusieurs messages postés **sur son blog**, en rapportant en particulier **l'incident si révélateur survenu entre l'abbé Celier et Mgr Fellay au lendemain matin des ordinations d'Écône du 27 juin 2008, et la censure répétée du Sermon de Mgr de Galaretta lors de ces ordinations :**

Mgr Fellay baillonné par les abbés Lorans, Celier et autres infiltrés[35] ?

juil 3rd, 2008
by La Rédaction.

Nous allons de surprise en surprise depuis une semaine. Suite à l'ultimatum du Vatican, **il n'existe actuellement aucun propos de Mgr Fellay rendu public par les organes médiatiques de l'institution Sacerdotale qu'il dirige**.

Première censure : Le sermon de Winona du 20 juin 2008, au cours duquel Mgr Fellay a, en public, et devant de nombreux clercs et fidèles, fait connaître son rejet de l'ultimatum de Benoît XVI-Ratzinger / Castrillon Hoyos, ce sermon est censuré par les médias de la FSSPX.

C'est au cours de ce sermon que Mgr Fellay a révélé aux États-Unis l'existence de l'ultimatum de Rome contre la FSSPX. Il dénonce et rejette le « Fermez-la » (Shut up) du Vatican :

« Mais aujourd'hui, ils ne demandent plus « dites UNE messe », ils disent seulement : « Taisez-vous »… C'est au point que Rome m'a adressé un ultimatum ; il semble que la dernière lettre aux bienfaiteurs n'a pas été très bien reçue à Rome, où l'on y voit une marque d'orgueil, d'arrogance. Mais nous ne voulons pas de cela, et nous ne nous tairons pas. Nous sommes encore et toujours dans le même combat. C'est toujours la même histoire. Sous des dehors différents, rien n'a changé. »

Et il démasque le leurre du Motu Proprio qui est le nouveau nez de l'iceberg de la nouvelle religion (qui n'est pas la religion catholique). Cette « nouvelle religion » a été analysée et dénoncée lors de trois symposiums théologiques de la FSSPX à l'Institut Universitaire Saint Pie X (2003 – 2004 – 2005) auxquels Mgr Fellay a participé :

« Ce qui se passe avec ce Motu Proprio, c'est comme s'ils avaient adopté la pointe de l'iceberg Tradition. Ce que voyant, nous pensons peut-être : « Fort bien, ils ont adopté la pointe, donc ils ont dû adopter aussi tous ce qu'il y a en dessous… » Mais ce n'est pas exactement ce qu'ils ont fait. Ils ont essayé d'enlever cette pointe et de la planter au sommet de l'autre iceberg, celui de la nouvelle religion »

Cette déclaration officielle de Mgr Fellay, dans un cadre très solennel (celui d'ordinations) et devant un public nombreux, **ne peut être consultée nulle part ailleurs que sur le site Virgo-Maria.**

La Porte latine n'en pipe pas mot. **Dici.org,** l'organe du poison-pilote du diaporama immobilier de Villepreux (octobre 2007), l'**abbé Lorans**, **garde un silence total sur cette déclaration très importante de Mgr Fellay.**

Ce silence total des médias de la FSSPX contraste singulièrement avec celui du Vatican. Car ce rejet de l'ultimatum du Vatican par Mgr Fellay sera enregistré par le Vatican le lendemain du sermon de Winona, comme en témoigne **Radio Vatican** qui commente : *« À Winona Mgr Fellay est sorti de son silence en rejetant les conditions posées par Rome »*

Ce qui prouve que **les médias de la FSSPX** sont aux mains d'un clan d'infiltrés (**abbé Lorans, abbé Sélégny, abbé Celier, abbé de La Rocque**) qui bâillonnent leur propre supérieur, puisque les sermons et les allocutions de Mgr Fellay y sont censurés.

Deuxième censure, les propos tenus le vendredi 27 juin après-midi à Ecône par Mgr Fellay, et dont quelques bribes ont transpirées sur le Forum Catholique :

« Mgr Fellay a pris la parole il y a un peu moins d'une heure devant les prêtres et fidèles venus à Ecône.

Visiblement assez serein, il a abordé le problème de l'ultimatum, un texte dont la forme ne lui paraît pas être à la hauteur du problème et qui le déconcerte. Selon lui, cette forme rappelle celle des années 1970, lorsqu'on imposait un ultimatum à Mgr Lefebvre en 1976.

Devant le cardinal, par trois fois, il a demandé des conditions bien claires. Or ces points ne veulent pas dire grand chose. Selon lui, on ne peut pas résoudre par une pirouette diplomatique une crise de 40 ans. Aussi, a-t-il indiqué que nous continuerions.

« Laissons tout cela dans les mains du Bon Dieu, ne nous inquiétons pas trop sur les suites. Les mesures d'intimidation, les menaces, nous avons souvent connu cela. Tant que le médecin se préoccupe du thermomètre, cela ne guérit pas le malade. Il faut donc s'occuper de la maladie et ici, il s'agit du salut des âmes. »

Interrogé par la télévision française, il a dit :

---

[35] **http://virgo-maria.info/wordpress/?p=72**

« Pour nous, cette histoire d'ultimatum ne nous paraît pas sérieuse. Le fond du problème est plus sérieux. » Il a établi une comparaison avec les feux tricolores : C'est comme, lorsque vous grillez un feu rouge, il peut y avoir une raison très sérieuse de le griller.
« Recommandons-nous à la Très Sainte Vierge, à notre fondateur et à vos prières. »
La Porte Latine consacre un important dossier, très illustré, sur la journée des ordinations à Écône. Mais **elle censure totalement la célébration des 20 ans des sacres qui avait lieu l'après-midi**, et **ne touche pas un mot des propos de Mgr Fellay**, alors qu'il s'agit du supérieur de la FSSPX.
Et, comme c'est curieux, après cette censure, coup sur coup, des deux interventions publiques de Mgr Fellay devant des fidèles, arrive le lundi 30 juin, ce **communiqué de l'abbé Lorans** qui n'a rien d'officiel, il est signé de son nom, sans plus, sans aucune en-tête.
Et, deuxième chose très curieuse, ce texte se veut une sorte d'**atténuation du sermon de Mgr de Galarreta** qui a placé **la réponse de la FSSPX à Rome sur le terrain de la Foi**. **L'abbé Lorans veut effacer également les propos de Mgr Fellay à Winona** qui a parlé de **La Salette** alors que l'abbé Lorans nous écrit un communiqué digne d'un politicien de bas étage, totalement étranger à l'enseignement des deux évêques.
Après la **déroute de la diplomatie vaticane face à la réaction doctrinale et ferme des évêques,** la petite camarilla des abbés infiltrés tente-t-elle de faire taire le supérieur de la FSSPX dont les propos ne lui conviennent pas ?
Jusqu'à quand les évêques de la FSSPX, membres de l'Église enseignante, toléreront-ils de se voir ainsi couper la parole par des clercs au service du ralliement ?

VM

La communication de Mgr Fellay récupérée et dénaturée par l'abbé Lorans – Mgr de Galarreta censuré par l'abbé Celier[36]

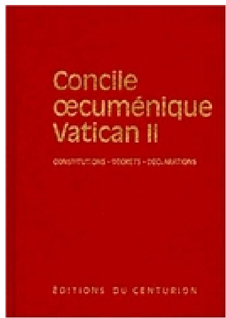
juil 7th, 2008
by La Rédaction.
Le texte qui suit, tiré d'un blog, explique bien la tonalité actuelle sur Internet :

La réponse de la FSSPX au Vatican est devenue le texte de l'abbé Lorans, c'est-à-dire que **le sermon de Mgr de Galarreta** (qui était la vraie réponse officielle au lendemain du conseil élargi) **est totalement évacué**. Plus personne n'en parle, tout au moins **plus aucun site officiel de la FSSPX n'en parle.**
La publication de **l'abbé Lorans** (sur Dici.org) est **imposée par les relais médiatiques** tel que *Dici.org* ou *La Porte Latine*, **comme le seul document officiel.**
Nous voyons ainsi **un simple abbé, l'abbé Lorans**, relayé et **appuyé par l'abbé Celier, se placer au-dessus d'un évêque, membre de l'Église enseignante, Mgr de Galarreta,** lui couper la parole en imposant un communiqué qui est reconnu comme « ambiguë ». Alors même que **la réponse de la FSSPSX à l'ultimatum de Rome, par le canal du sermon des ordinations d'Écône du 27 juin 2008, est d'une très grande clarté : c'est un NIET** et, **sur la base des épîtres de Saint Paul**, une **mise en accusation de Benoît XVI-Ratzinger** (« *libéral moderniste* ») et son équipe accusée de diriger une « *œuvre de démolition* » de l'Église, de « *déchristianisation* » .
Mgr Fellay a ensuite donné un écho à ce sermon en écrivant aux membres de la FSSPX, une lettre qui se termine par un très clair « *Non possumus* » (texte révélé en Grande-Bretagne, mais dissimulé en France).
Fait sans précédent, **face à un sermon historique**, prononcé dans **des circonstances historiques**, le vingtième anniversaire des sacres de 1988, et **par un évêque**, **au lendemain d'un conseil élargi**, **en totale osmose avec Mgr Fellay,** un simple abbé a réussi à manoeuvre pour imposer « son » communiqué « officiel de la FSSPX » le lundi suivant (un texte ambiguë), et son compère l'abbé Celier a fait ensuite disparaitre de *la Porte Latine* la véritable réponse officielle et épiscopale : celle de Mgr de Galarreta.
Nous voyons comment l'entourage infiltré à totalement repris la main en bâillonnant la parole des évêques et en les censurant. **Mgr Fellay est encadré** par l'abbé Lorans et par l'abbé Celier.
L'a-t-il compris ?

La **communication de Mgr Fellay est ainsi récupérée et dénaturée par l'abbé Lorans**. Déjà l'abbé Lorans tentait, à Ecône, de faire en sorte que les journalistes n'interviewent pas Mgr Fellay, selon les échos qui nous sont parvenus.
Tout se passe comme si **la direction de la FSSPX avait externalisé sa communication** *entre les mains d'une petite camarilla d'agents favorables à la Rome de Benoît XVI-Ratzinger* et ne s'était pas encore rendu compte de la manipulation dont elle se rendait ainsi victime.
VM

[36] **http://virgo-maria.info/wordpress/?p=77**

Le pape Benoît XVI et les intégristes



Il est un évènement de grande importance qui aura logiquement échappé à la vigilance générale, le sujet étant en somme propre au catholicisme, et la semaine ayant été des plus chargées entre une vidéo dont je renonce à commenter l'inanité[1], Carcassonne, Carolis, puis Ingrid Betancourt.
Il est pourtant possible qu'on le commentera encore dans plusieurs dizaines d'années comme une étape essentielle dans la consolidation d'un schisme, ou celle de l'unité de l'Église, plus assurément qu'on n'évoquera les autres sujets.

Cette semaine a en effet vu le rejet (ambigu) d'une offre de dialogue faite par le Vatican à la Fraternité Saint Pie X, l'institution regroupant le clergé et les fidèles intégristes. Ce rejet était, en vérité, attendu, tant l'accueil qui lui avait été réservé le laissait présager.

Le Cardinal Dario Castrillon Hoyos, président de la commission pontificale « Ecclesia Dei » avait en effet transmis un document reprenant cinq conditions posées par le Vatican pour la poursuite du dialogue entre la Fraternité Saint Pie X (nous dirons "FSPX") et lui-même. En réponse, lors d'une homélie, Monseigneur Fellay (actuel supérieur de ladite fratenité) a expliqué que ce que le Vatican leur demandait, c'était "just shut up", c'était un "*ultimatum*", terme semble-t-il complaisamment repris de part et d'autre par l'ensemble de ceux qui ne souhaitent pas qu'une réconciliation puisse intervenir. Face à une interprétation pour le moins orientée desdites conditions, le Vatican a décidé de faire paraître le texte de ces cinq conditions, afin que chacun puisse en juger. Ces conditions, les voici :
1 – Engagement à une réponse proportionnée à la générosité du pape.

2 – Engagement à éviter toute intervention publique qui ne respecte pas la personne du pape et qui puisse être négative pour la charité ecclésiale.

3 – Engagement à éviter la prétention d'un magistère supérieur à celui du Saint Père et de ne pas désigner la Fraternité en opposition à l'Église.

4 – Engagement à démontrer la volonté d'agir honnêtement dans la pleine charité ecclésiale et dans le respect de l'autorité du vicaire du Christ.

5 – Engagement à respecter la date – fixée à la fin du mois de juin – pour répondre positivement. Celle-ci sera une condition requise et nécessaire comme préparation immédiate à l'adhésion pour avoir la pleine communion.

En réponse, la FSPX a **fourni un texte ambigu et dilatoire mais (i) qui n'est pas une acceptation des conditions évoquées et (ii) qui impose des préalables au dialogue.**
On retrouve dans cette réponse une tournure d'esprit spécifique. Ainsi, la FSPX affirme ne pas prétendre à un magistère[2] supérieur à celui du Pape, ni l'avoir jamais fait. Dans le même temps, elle souligne que ce texte suppose une reconnaissance implicite de Vatican II, puisqu'il exige une reconnaissance du magistère supérieur du Pape. On comprendra, au minimum, qu'elle revendique un magistère égal, puisqu'elle revendique de pouvoir effectuer son propre tri dans les actes conciliaires. Voilà qui est évidemment difficilement concevable, mais parfaitement révélateur.
Pourtant, ces conditions ont été généralement comprises comme des conditions admissibles par tout catholique. Elles étaient somme toute bien générales et peu contraignante, et ne mentionnaient pas, par esprit de conciliation, la demande expresse et préalable d'une reconnaissance de Vatican II. Le pas, de la part du Vatican, était loin d'être négligeable.

À Écône[37], l'abbé Celier rappelle à l'ordre publiquement Mgr Fellay qui se soumet !

nov 22nd, 2008
by La Rédaction.



Un témoignage nous est parvenu au sujet de **l'incident qui eut lieu à Écône lors du petit déjeuner du 28 juin 2008**, au lendemain des ordinations de la veille, **opposant l'abbé Celier à Mgr Fellay**, devant des témoins, clercs et laïcs.

« Lors du petit déjeuner, Mgr Fellay a pris la parole devant les prêtres et les laïcs qui étaient à table et il a commenté sur un ton amusé l'ultimatum de Rome contre la FSSPX, ***en déclarant « avoir joué un bon tour au cardinal Castrillon Hoyos ».***

« Là-dessus ***l'abbé Celier qui était présent****, est intervenu devant tous pour reprendre le Supérieur général en lui rappelant le respect qui est dû au pape et à ses collaborateurs et en lui faisant savoir combien il trouvait déplacés et irrespectueux envers Rome les propos de Mgr Fellay.*

« ***Devant cette réprimande publique à son égard par l'abbé Celier, Mgr Fellay s'est soumis et s'est tu.*** *Il y a beaucoup de témoins à cette scène qui avait lieu à table, beaucoup de clercs et de laïcs avaient fait le déplacement au séminaire d'Écône pour cette année »* Un témoin

Ce **témoignage a été confirmé par une autre personne** qui a elle aussi assisté à la scène.

L'abbé Celier s'estime disposer d'un pouvoir suffisant pour désavouer et reprendre publiquement le Supérieur général de la FSSPX, Mgr Felay et sans risquer de subir de sa part le moindre rappel à l'ordre.

De quel pouvoir surprenant dispose donc l'abbé Celier sur Mgr Fellay ?

À qui obéit Mgr Fellay ? Et pourquoi ?

Chantage ? Pressions inavouables ?

Que cache-t-on aux clercs et aux fidèles ?

Cette altercation cléricale n'éclaire-t-elle pas la **dérive actuelle de la FSSPX et le reniement de plus en plus clair de sa mission** de Sauvegarde du sacerdoce Sacrificiel catholique sacramentellement valide qui lui avait été assignée par Mgr Lefebvre ?

Si *Mgr Fellay n'est plus en mesure de s'opposer publiquement aux insolences de l'abbé Celier,* a-t-il encore dans les faits et **derrière « le décor »** la réalité du contrôle de l'oeuvre de Mgr Lefebvre ?

Après le salutaire **rejet de l'ultimatum** par les évêques en juin, après la **censure des discours** et sermons de juillet et août de ces mêmes évêques par l'abbé de Cacqueray-Celier et leur équipe des *petits censeurs de Suresnes*, puis après le**nouveau revirement de Mgr Fellay** par le lancement à Lourdes de la sacrilège « croisade » pour le « retrait » du décret des excommunications en fin octobre, ces *embardées successives* posent clairement la question :

À qui obéissent en réalité les évêques de la FSSPX, Mgr Fellay compris, et jusqu'où s'étend **le pouvoir réel des infiltrés (abbés Celier, Lorans, etc)** dans l'œuvre de Mgr lefebvre ?

VM

Ce comportement **public** indamissible, **répété et de plus en plus incompréhensible** de la part de l'abbé Celier avait du reste conduit **dès juin 2007 *Virgo-Maria* à poser publiquement la question**[38] :

« Qui gouverne la Fraternité Saint Pie X ? »

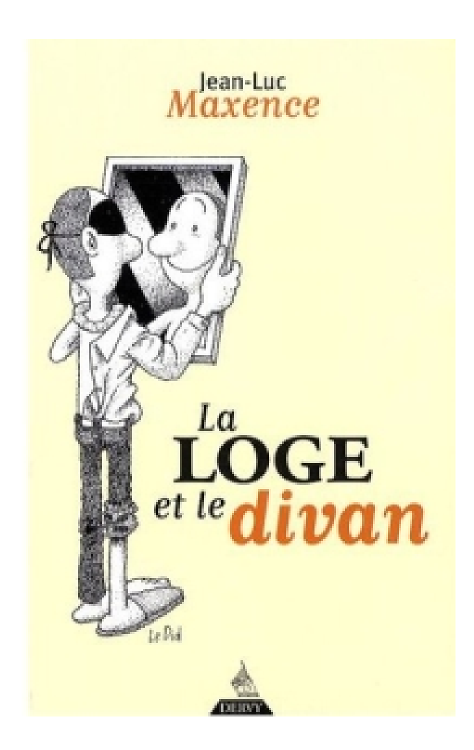
---

[37] **http://virgo-maria.info/wordpress/?p=148**

[38] **http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-01-17-A-00-Mgr_Fellay_censure_par_infiltres_5.pdf**
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-01-29-A-01-Role_abbe_Celier_2.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-07-A-00-Qui_gouverne_la_FSSPX.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-06-08-A-00-Celier_patron_de_la_France.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-07-05-A-00-Celier_censure_Galaretta.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-08-11-C-00-Abbe_Celier_censure_Mgr_de_Galarreta.pdf

Et de fait, après avoir invoqué le secret de La Salette pendant tout l'été, **Mgr Fellay sera remis en place et rentrera dans le rang du ralliement dès octobre 2008, en lançant sa nouvelle et deuxième « *croisade* » impie pour obtenir le retrait du décret d'« *excommunication* »**.

9. En octobre 2008, Jean-Luc Maxence, éditeur de l'abbé Celier, révèle son affiliation « ***depuis des décennies*** » à la ***Grande ⁂ Loge ⁂ de France ⁂***



« JEAN-LUC MAXENCE AVOUE PRATIQUER LA FRANC-MAÇONNERIE DU *REAA* (GLF) DEPUIS « *PLUSIEURS DÉCENNIES* »

Voici les passages, où **l'éditeur et le préfacier de l'abbé Celier passe aux aveux :**

> *« À partir d'où parlons-nous ? Au nom de qui et de quoi ? En maçonnerie spéculative, on dirait : "Quels sont vos grades et vos qualités ?" ...* ***Ni grades universitaires, ni qualités académiques***[39] *? Seulement la témérité en quelque sorte autodidacte d'une longue praxis ainsi que disaient dans notre jeunesse soixante-huitarde, marxistes et anarchistes.*
> *C'est cela : nous osons nous exprimer* ***au nom d'une expérience personnelle de plusieurs années de pratique tant au plan de la psychanalyse (****d'inspiration jungienne et selon les outils de la* psychologie des profondeurs*)* ***qu'au plan de la démarche maçonnique (selon le Rite Ecossais Ancien et Accepté pour être précis).*** *Cette pratique nous permet de témoigner de l'utilité profonde de l'une et de l'autre approche. Les deux voies, en dernier recours, nous permettent de mieux nous comprendre, nous réaliser, c'est-à-dire de nous accepter davantage afin de mieux aimer l'autre****, qu'il soit seul ou impliqué au sein d'une communauté d'hommes humanistes, spirituels et de sincère bonne volonté****.*
> *Nous refusons d'emblée de nous exprimer de manière abstraite et universitaire, selon des concepts ou des dogmes appris au fur et à mesure de notre double pèlerinage de Janus.* ***Dogmes et catéchismes ne sont pas notre obsession. Seul l'amour demeure notre justification d'être. Et notre immense rêve (notre utopie ?) d'une certaine unité retrouvée de l'humanité****.* » pp 55

[39] **Ce qui devrait convenir au calibre imposant du bagage intellectuel et universitaire de l'abbé Célier, le fameux « *ingénieur hygiéniste IUT Bac+2* » de la FSSPX, membre éminent de la désormais célèbre « *Commission théologique* » de la FSSPX, officiellement chargée par Mgr Fellay de mener au nom de la Fraternité Saint Pie X les pseudo-« *discussions doctrinales* » À HUIS CLOS avec les experts de la Rome moderniste « *œcuménique* » mondialiste maçonnique apostate :**
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-10-16-B-00-Commission-theologique.pdf

« Demeurons volontairement dans les déambulations rituelles du REAA, d'une part, et en domaine jungien, d'autre part. Notre objectif, en effet, consite à réfléchir à partir de deux expériences vécues (depuis plusieurs décennies dans une certaine discrétion volontaire). Pas de discourir et de céder à des paroles d'incantation ou des effets de rhétorique ou de style ! »
Jean-Luc Maxence, ***La Loge et le divan***, pp 15 et 16

En célébrant l'« ***immense rêve (notre utopie ?) d'une certaine unité retrouvée de l'humanité*** », Jean-Luc Maxence ne fait rien d'autre que de mettre à l'honneur **ce concept maçonnique majeur et illusoire de** l'« ***unité spirituelle du genre humain*** ». » *VM*[40], 31 juillet 2007

LA LOGE ET LE DIVAN

prise au nom de Freud, de Jung, de Lacan, de William Reich, de Mélanie Klein ou de qui on voudra, d'ailleurs.

Ainsi que l'écrivait, en 1925 déjà, dans son roman *Demian*, le romancier Hermann Hesse (un Nobel qui fut d'ailleurs un patient reconnaissant de C.G. Jung) : « Il est toujours dur de naître. Vous savez que l'oiseau a de la peine à sortir de l'œuf. Questionnez votre mémoire et demandez-vous si le chemin était vraiment si dur. Était-il seulement difficile, ou beau aussi ? En connaîtriez-vous de plus beau, de plus difficile ? » Il affirmait de surcroît dans le même ouvrage : « Chacun de nous contient l'univers tout entier, et, de même que notre corps porte en lui tous les degrés de l'évolution, à partir du poisson et beaucoup plus loin encore, ainsi, dans notre âme revit tout ce qui a vécu dans toutes les âmes humaines. »

Ce qui nous importe en priorité, c'est une certaine étude comparée et nuancée de la voie initiatique et du chemin de l'individuation. Et pour personne l'exercice n'est anodin puisqu'il engage tous ses dieux et tous ses démons en continuum. On ne ressort jamais indemne d'une expérience maçonnique, jamais inentamé non plus d'une démarche psychanalytique. Les risques sont multiples, les péripéties de l'aventure intérieure bien souvent inattendues. Et l'échec semble toujours une étrange épée de Damoclès suspendue au-dessus de nos âmes en quête folle de bonheur. Ou de moindre malheur.

À partir d'où parlons-nous ? Au nom de qui et de quoi ? En maçonnerie spéculative, on dirait : « Quels sont vos grades et vos qualités ? »... Ni grades universitaires, ni qualités académiques ? Seulement la témérité en quelque sorte autodidacte d'une longue *praxis* ainsi que disaient dans notre jeunesse soixante-huitarde, marxistes et anarchistes.

C'est cela : nous osons nous exprimer au nom d'une expérience personnelle de plusieurs années de pratique

15

LA LOGE ET LE DIVAN

tant au plan de la psychanalyse (d'inspiration jungienne et selon les outils de la *psychologie des profondeurs*) qu'au plan de la démarche maçonnique (selon le Rite Écossais Ancien et Accepté pour être précis). Cette pratique nous permet de témoigner de l'utilité profonde de l'une et de l'autre approche. Les deux voies, en dernier recours, nous permettent de mieux nous comprendre, nous réaliser, c'est-à-dire de nous accepter davantage afin de mieux aimer l'autre, qu'il soit seul ou impliqué au sein d'une communauté d'hommes humanistes, spirituels et de sincère bonne volonté.

Nous refusons d'emblée de nous exprimer de manière abstraite et universitaire, selon des concepts ou des dogmes appris au fur et à mesure de notre double pèlerinage de Janus. Dogmes et catéchismes ne sont pas notre obsession. Seul l'amour demeure notre justification d'être. Et notre immense rêve (notre utopie ?) d'une certaine unité retrouvée de l'humanité.

À la théorie nous préférons l'expérimentation pratique, l'exploration, le témoignage de vie. À l'abstrait des notions dites et commentées comme autant de mots à définir d'une énumération sans âme ni désir, sans élan de vivre (sans *libido* dans le sens jungien du terme), nous privilégions sciemment la relation concrète de notre *voyage à deux voies* commencé depuis plus de dix ans déjà et qui ne s'achèvera, nous le pressentons avec force, qu'au moment ultime de notre mort, de notre énigmatique passage à l'Orient éternel. C'est d'ailleurs cette manière volontaire de ne vouloir approfondir la réflexion qu'à partir de son cheminement personnel et singulier qui va nous décider, d'employer le « je » aux allures romantiques plutôt que le « nous », à nos yeux un peu trop distant et aristocratique, élitaire pour le moins.

16

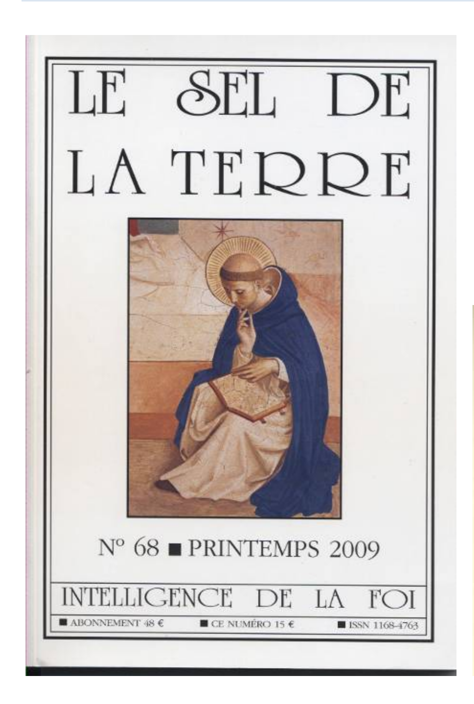
Les aveux de l'éditeur et préfacier de l'abbé Celier sont très clairs et très explicites en octobre 2008.

10. Le 1er février 2009, Emmanuel Ratier, répercute l'information de l'affiliation maçonnique de Jean-Luc Maxence dans *Faits & Documents*

- 1er février 2009 : Voici le passage du ***Faits & Documents*** **n°269 :** « ***Directeur pendant plus de dix ans du Centre de réinsertion Didrot (toxicomanie), Jean-Luc Maxence, qui fut longtemps un collaborateur régulier du magazine catholique Monde & Vie, dévoile son appartenance maçonnique (Grande Loge de France)*** dans ***La Loge et le divan*** **(Dervy).** »

40 http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-07-30-A-00-Jean_Luc_Maxence-Celier.pdf

11. En mars 2009, la revue des dominicains d'Avrillé (***le Sel de la terre***) fait connaître l'affiliation maçonnique de Jean-Luc Maxence



Jean-Luc Maxence

On lit dans *Faits & Documents* du 1er au 15 février 2009, p. 5 :

Directeur pendant plus de dix ans du Centre de réinsertion Didrot (toxicomanie), Jean-Luc Maxence, qui fut longtemps un collaborateur régulier du magazine catholique *Monde & Vie*, dévoile son appartenance maçonnique (Grande Loge de France) dans *La Loge et le divan* (Dervy).

*



Jean-Luc Maxence

On lit dans Faits & Documents du 1er au 15 février 2009, p. 5 :

Directeur pendant plus de dix ans du Centre de réinsertion Didrot (toxicomanie), Jean-Luc Maxence, qui fut longtemps un collaborateur régulier du magazine catholique Monde & Vie, dévoile son appartenance maçonnique (Grande Loge de France) dans La Loge et le divan (Dervy).

12. Le 10 mai 2009, dans sa conférence à l'IUSPX sur la subversion, l'abbé Chautard, premier vicaire de l'église Saint Nicolas du Chardonnet, fait connaître l'affiliation maçonnique de Jean-Luc Maxence



*« ….. À ce propos **'le Sel de la Terre' a signalé** l'appartenance à la franc-maçonnerie de Jean-Luc Maxence, qui l'a reconnu lui-même, Jean-luc pas Philippe, Jean-Luc Maxence, ancien chroniqueur de poésie au journal 'Monde et Vie' … »*[41] *Abbé Chautard* 2009-05-11-Abbe_Chautard_La_Subversion-1-temps5630-Maxence

13. En juin 2009, le bulletin paroissial de l'église Saint Nicolas du Chardonnet (« ***Le Chardonnet*** ») fait connaître l'affiliation maçonnique de Jean-Luc Maxence



REINE DU CLERGÉ, PRIEZ POUR NOUS

N° 249 – Juin 2009 – 2 €
PARUTION LE PREMIER DIMANCHE DU MOIS

LE CHARDONNET

« Tout ce qui est catholique est nôtre »
Louis Veuillot

et s'était fait ordonner diacre. De même, en mars dernier, J.-L. Maxence, ancien chroniqueur littéraire au journal *Monde et Vie* et actuel directeur d'une collection *Connivences* (sic) aux éditions Entrelacs, affirmait son appartenance à la Franc-maçonnerie[2].

1. Cf. Danièle et Pierre de Villemarest, *Le KGB au cœur du Vatican*, éd. De Paris, 2006, p. 184.
2. Cf. *Faits et documents* du 1er au 15 février 2009, p. 5.

« De même, en mars dernier, J.-L. Maxence, ancien chroniqueur littéraire au journal *Monde et Vie* et actuel directeur dune collection *Connivences* (sic) aux éditions *Entrelacs*, affirmait son appartenance à la Franc-maçonnerie. » ***Chardonnet***, juin 2009.

[41] http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-08-12-A-00-Chardonnet_manipulateur.pdf



14. **En juillet 2009,** VM fait le lien entre le **livre-programme** de l'abbé Celier et l'affiliation maçonnique de Jean-Luc Maxence à la **G⁂L⁂F⁂**

- **27 juillet 2009 :** *VM*[42] publie : « *L'abbé Celier (FSSPX) édité par un Franc-Maçon déclaré !* »

  « Dans son numéro 249 (juin 2009) du ***Chardonnet*** en page 8, l'**abbé Beauvais** répercute l'information publiée par **Emmanuel Ratier** (***Faits & Documents*** **n°269** – 1er au 15 février 2009 – page 5) faisant état de l'appartenance de **Jean-Luc Maxence** à la franc-maçonnerie : ***« en mars dernier, J.-L. Maxence, ancien chroniqueur littéraire au journal*** **Monde et Vie** ***et actuel directeur d'une collection Connivences (sic) aux éditions Entrelacs, affirmait son appartenance à la Franc-maçonnerie »****.* Comment dès lors ne pas voir les liens évidents qui existent entre le projet déclaré d'un franc-maçon de la **Grande Loge de France**, **Jean-Luc Maxence**, voulant favoriser le ralliement de la **FSSPX** à la Rome « œcuménique » mondialiste maçonnique apostate et le rôle subversif joué par le très obscur **abbé Celier** qui donne cet interview et, pleinement couvert par son Supérieur du District de France, l'**abbé de Cacqueray**, en assure par la suite la diffusion en deux campagnes de conférences dans la plupart des prieurés de la **FSSPX** dans toute la France ? En tant que supérieur du **District de France de la FSSPX**, l'**abbé de Cacqueray**, comme ***VM*** l'a documenté à l'époque, s'est fait le complice actif et frénétique de la diffusion de cet ouvrage édité par un franc-maçon déclaré. C'est un fait sans précédent qu'un abbé de la **FSSPX** se fasse éditer par un membre de la **Grande Loge de France** ! Cette situation scandaleuse et inadmissible, ne peut rester sans conséquences, les clercs et les fidèles sont désormais en droit d'exiger des explications publiques de la part de l'**abbé de Cacqueray** et de **Mgr Fellay** et des sanctions. Depuis quand la Direction de la **FSSPX** poursuit-elle les mêmes objectifs que ceux de la **Grande Loge de France**, affichés clairement par un de leurs membres les plus avertis et déclaré comme tel, **Jean-Luc Maxence** ? **Après un tel scandale public, l'abbé Celier va-t-il continuer à rester en fonction à Suresnes ? »** ***VM***

- **30 juillet 2009 :** *VM*[43] publie : « **L'abbé Celier a fait éditer son** *« Benoît XVI et les Traditionnalistes »*, **diffusé par l'abbé de Cacqueray, par un Franc-maçon gnostique qui détourne du christianisme ».**

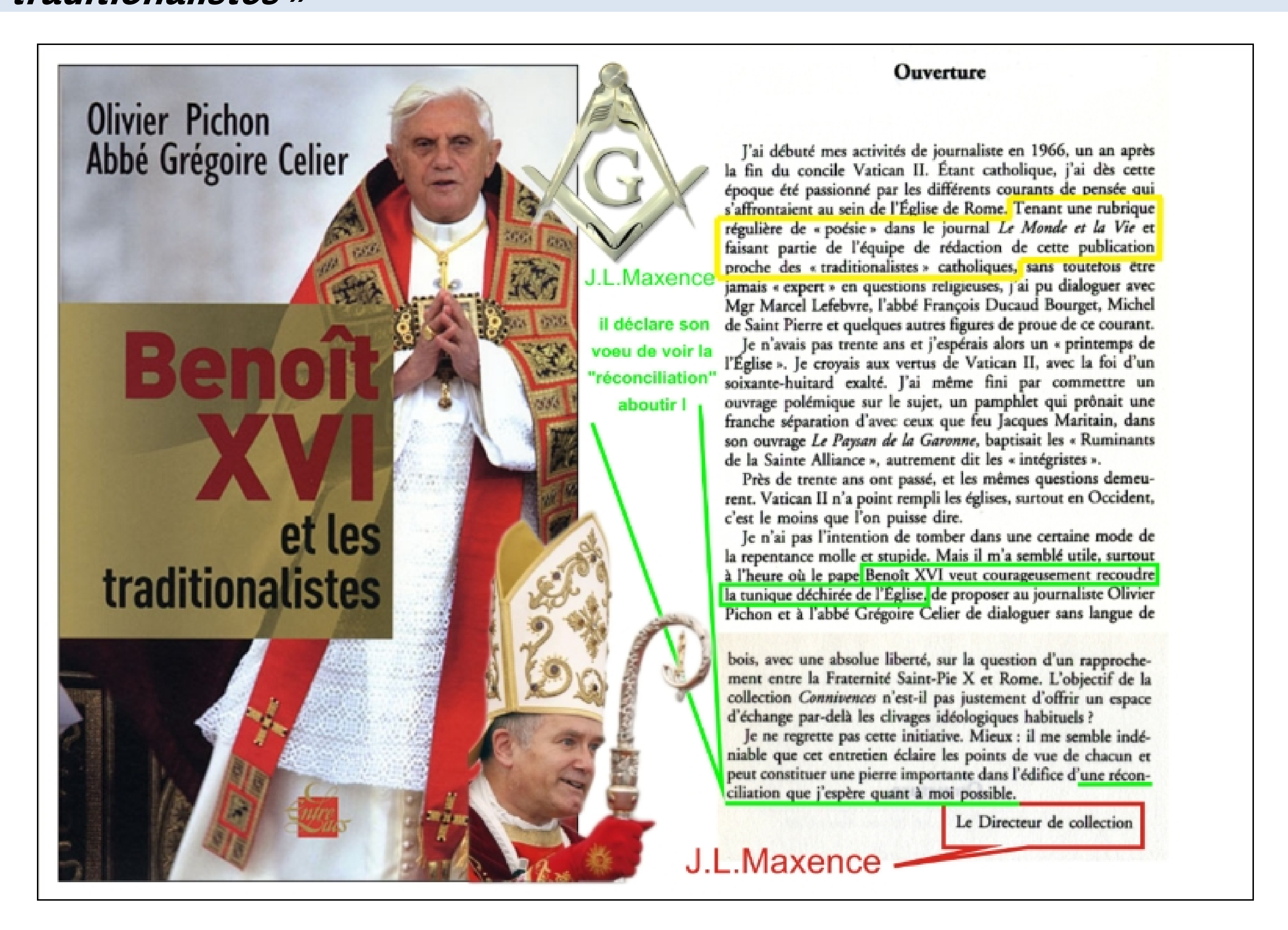
[42] **http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-07-27-A-00-Abbe_Celier_edite_par_FM.pdf**

« Le scandale rejaillit sur l'abbé de Cacqueray qui a couvert obstinément, en dépit de toutes les mises en garde et de tous les avertissements argumentés, un abbé édité par un auteur franc-maçon déclaré, foncièrement anti-catholique et gnostique. Le livre qu'a publié **Jean-Luc Maxence**, ***La loge et le divan***, exprime la confession de son appartenance à la franc-maçonnerie depuis des décennies, ce qui veut dire qu'il était franc-maçon durant la période où il fut un collaborateur actif de ***Monde & Vie***, qui était alors diffusé largement dans la **FSSPX** avec la bénédiction de **Mgr Fellay** et des **abbés Aulagnier** et **de Cacqueray**. **Jean-Luc Maxence avoue pratiquer la franc-maçonnerie du REAA (GLF) depuis « plusieurs décennies ». Selon la quatrième de couverture du livre de Jean-Luc Maxence, il « ose la transmission d'une même gnose pour un siècle nouveau ». Jean-Luc Maxence détourne un catholique troublé vers la franc-maçonnerie, et rejette le « dogmatisme » religieux. Pour l'éditeur du livre pro-ralliement de l'abbé Celier, la maçonnerie spéculative serait donc une « expression religieuse » qui serait « adéquate », alors même qu'il préconise la 'réconciliation' de la FSSPX avec la Rome « œcuménique », mondialiste maçonnique de l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI. Et pour l'abbé de Cacqueray, la maçonnerie serait-elle aussi une « réponse souvent adéquate » et une « expression religieuse » ? »** ***VM***



[43] http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-07-27-A-00-Abbe_Celier_edite_par_FM.pdf

15. En fin août 2009, directement mis en cause et éclaboussé par le scandale, Mgr Fellay persiste à soutenir les abbés Celier et de Cacqueray et la politique maçonnique exposée dans le **livre-programme** « ***Benoît XVI et les traditionalistes*** »



Ouverture

J'ai débuté mes activités de journaliste en 1966, un an après la fin du concile Vatican II. Étant catholique, j'ai dès cette époque été passionné par les différents courants de pensée qui s'affrontaient au sein de l'Église de Rome. Tenant une rubrique régulière de « poésie » dans le journal *Le Monde et la Vie* et faisant partie de l'équipe de rédaction de cette publication proche des « traditionalistes » catholiques, sans toutefois être jamais « expert » en questions religieuses, j'ai pu dialoguer avec Mgr Marcel Lefebvre, l'abbé François Ducaud Bourget, Michel de Saint Pierre et quelques autres figures de proue de ce courant.

Je n'avais pas trente ans et j'espérais alors un « printemps de l'Église ». Je croyais aux vertus de Vatican II, avec la foi d'un soixante-huitard exalté. J'ai même fini par commettre un ouvrage polémique sur le sujet, un pamphlet qui prônait une franche séparation d'avec ceux que feu Jacques Maritain, dans son ouvrage *Le Paysan de la Garonne*, baptisait les « Ruminants de la Sainte Alliance », autrement dit les « intégristes ».

Près de trente ans ont passé, et les mêmes questions demeurent. Vatican II n'a point rempli les églises, surtout en Occident, c'est le moins que l'on puisse dire.

Je n'ai pas l'intention de tomber dans une certaine mode de la repentance molle et stupide. Mais il m'a semblé utile, surtout à l'heure où le pape Benoît XVI veut courageusement recoudre la tunique déchirée de l'Église, de proposer au journaliste Olivier Pichon et à l'abbé Grégoire Celier de dialoguer sans langue de bois, avec une absolue liberté, sur la question d'un rapprochement entre la Fraternité Saint-Pie X et Rome. L'objectif de la collection *Connivences* n'est-il pas justement d'offrir un espace d'échange par-delà les clivages idéologiques habituels ?

Je ne regrette pas cette initiative. Mieux : il me semble indéniable que cet entretien éclaire les points de vue de chacun et peut constituer une pierre importante dans l'édifice d'une réconciliation que j'espère quant à moi possible.

Le Directeur de collection

QUELQUES RAPPELS CHRONOLOGIQUES ECLAIRANTS :

C'est alors même que Mgr Fellay, et surtout l'abbé de Cacqueray, Supérieur du District de France, s'employaient très activement - ainsi que nous l'avons rappelé plus haut - à conditionner les esprits des clercs et fidèles traditionnels pour les préparer à la publication du ***Motu Proprio*** de l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI, à grand renfort de « ***conférences*** » publiques utilisant, sans les citer, les bonnes feuilles du livre-programme maçonnique « ***Benoît XVI et les Traditionalistes*** », alors en cours de rédaction, livre-programme qui devait paraître six mois plus tard, **que *Virgo Maria* prenait l'initiative de diffuser très largement la lettre ouverte solennelle du 10 octobre 2006 des fidèles de la Tradition catholique aux quatre évêques[44].**

On comprend mieux, aujourd'hui retrospectivement, **le silence méprisant et opiniâtre incompréhensible auquel s'est heurté de la part des évêques de la Fraternité cet appel solennel angoissé**, tout aussi respectueux que parfaitement légitime.

Cependant c'est également à cette époque, au mois d'octobre 2006 que ***Virgo Maria* a pu convaincre Mgr Fellay de mensonge[45] public délibéré le 12 octobre 2006** **au micro de *Radio Courtoisie* dans le but de tromper les auditeurs au sujet de ses rapports avec les autorités romaines Conciliaires.**

---

[44] **http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf**
http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-12-16-A-00-Video_lettre_aux_4_eveques.pdf

[45] **http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-19-A-00-L_abbe_Lorans_compromet_Mgr_Fellay.pdf**
http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-20-A-00-Les_mensonges_de_Mgr_Fellay.pdf

Et c'est le 05 novembre 2006, au moment de l'institution médiatique de ***l'Institut du Bon Pasteur***, intégré à l'église romaine Conciliaire maçonnique et mondialiste sous la direction de l'ancien Curé de Saint Nicolas du Chardonnet à paris, l'abbé Philippe Laguérie, **que l'abbé Lorans utilise la Sacristie[46] de cette même église,** son Curé d'alors, **l'abbé Beauvais[47]**, en étant alors apparemment – **selon son sermon en chaire** – tenu dans l'ignorance, **pour convoquer une conférence de presse** déclarer au journal télévisé de Claire Chazal sur TF1, depuis la sacristie de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, qu'il « ***se sent diabolisé*** », et qu'il souhaite « ***retrouver droit de cité dans l'Église*** » : cette interview télévisée étant reprise et diffusée en « ***prime-time*** » au journal de 20h de *TF1* de la journaliste Claire Chazal, **offrant ainsi mondialement, à l'appui de ces propos, le poids de l'image de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, connue dans le monde depuis 1977 comme *« l'église-phare »* de la résistance de la Tradition Catholique à la subversion liturgique de l'église Conciliaire maçonnique mondialiste et apostate…**

Après la censure par les abbés Celier et Lorans des propos très mesurés par lesquels, à l'occasion du colloque du 07 janvier 2007 à Paris de « *Si-si-No-no* », Mgr Fellay avait osé critiqué l'apostasie publique toute récente et très médiatisée de l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI à la mosquée bleue d'Istambul, que nous avons rappelée plus haut, **l'abbé Celier s'est empressé de mettre en vente sur Paris une plaquette de 12 pages (*D'Assise à Istanbul*) consacrées à l'apostasie de la mosquée bleue[48].**
Le commentaire de l'abbé Celier ne **visait qu'à édulcorer et rendre acceptable le comportement de l'abbé apostat Ratzinger auprès des clercs et des fidèles, et à atténuer au sein de la FSSPX l'onde de choc du scandale** causé par cette apostasie.

C'est le 25 mars 2007, 16 années jour pour jour après la disparition inopinée de Mgr Lefebvre**, à l'approche de la publication annoncée du *Motu Proprio* de l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI, que Mgr Fellay, interrogé sur la validité sacramentelle des nouveaux Ordres Conciliaires par une laïque, alors très proche de Suresnes comme de Menzingen, sur son propre site internet *Donec Ponam*, répondant pour la première fois publiquement à cette question gravissime (qui constituait déjà le corps de l'appel public solennel angoissé des fidèles d'octobre 2006 aux quatre évêques de la FSSPX, resté jusqu'alors sans réponse) a osé affirmer publiquement les trois propositions suivantes[49], déjà anathémisées** car en contradiction totale avec le Magistère constant et infaillible de la Sainte Église catholique et de ses Pontifes sur cette question vitale :

- **Première proposition :**
  *« En ce qui concerne le sacerdoce (…) lorsqu'un évêque confère le sacrement du sacerdoce, même selon le nouveau rituel, en observant les prescriptions du rituel, surtout s'il est énoncé en latin, le sacrement est **a priori valide**. (…) **il en va de même pour la consécration épiscopale**. »*
- **Deuxième proposition :**
  *« nous devons insister sur **la probabilité de la validité** d'une ordination »*
- **Troisième proposition :**
  *« **Les fidèles**, quant à eux, **devront** partir du **principe a priori** que ces prêtres sont **validement ordonnés** car l'invalidité de l'ordination reste une exception. Ils devront donc considérer qu'une ordination, même moderne, est valide. »*

Ce *probabilisme sacramentel,* particulièrement gravissime en ce qui concerne les Saints Ordres, intolérable et sévèrement condamné par le Magistère Infaillible de la Sainte Église**, a fini par émouvoir**

---

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-23-A-00-Traditio_denonce_le_mensonge_public_de_Mgr_Fellay_1.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-30-A-00-La_lettre_secrete_de_Hoyos_a_Mgr_Fellay.pdf

46 http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-11-05-A-00-Abbe_Lorans_TF1_St_Nicolas.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2006/011_2006/VM-2006-11-05/2006-11-05_TF1_Lorans.mp3

47 http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-08-12-A-00-Chardonnet_manipulateur.pdf

48 http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-01-17-A-00-Mgr_Fellay_censure_par_infiltres_5.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-01-26-A-01-Plan%20de%20Matraquage_1.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-01-04-A-00-Ratzinger_apostasie_mosquee_bleue.pdf

49 http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-04-A-00-Mgr_Fellay_Donec_Ponam.pdf
http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE_Communique-2007-06-03_Probabilisme_Mgr_Fellay.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-12-27-A-00-Constellation_tutiorisme.pdf

quelques prêtres de la FSSPX, dont l'abbé Scott[50], alors Supérieur du District d'Australie de la FSSPX, qui a rappelé, dans un article publié dans la revue américaine de la Fraternité *The Angelus,* la doctrine *Tutioriste* de l'Église en la matière, en réfutant ce ***probabilisme* impie, prôné par Mgr Fellay pour ne pas contrecarrer la sortie alors imminente du *Motu Proprio*.**

En fin avril 2007, à l'approche de la publication du *Motu Proprio* de l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI, *Virgo-Maria*, en la personne de son responsable d'alors M. l'abbé Marchiset, est l'objet d'une agression judiciaire délibérée *« en référé heure à heure »*, qui se voulait « *mortelle* » et définitive de la part d'une laïque, alors proche de Suresnes et de Menzingen, visant à ruiner financièrement l'abbé Marchiset, et surtout à obtenir la fermeture définitive du site d'informations religieuses *Virgo-Maria*[51] dont les informations perturbent déjà tant les infiltrés au sein de la FSSPX.
La protection de la Très Sainte Vierge Marie, cette admirable et puissante *Mater Admirabilis*, sous le patronnage spécial de Laquelle ce site *Virgo-Maria* s'est d'emblée placé officiellement dès sa fondation en Février 2006, a permis miraculeusement à l'abbé Marchiset de surmonter victorieusement[52] cet épisode particulièrement éprouvant, et de rentrer au centime près dans l'ensemble de ses frais judiciaires.

La Fraternité Saint Pie X ayant organisé les **9-10 et 11 novembre 2007** un Symposium à Paris en l'honneur du **centenaire de l'encyclique *Pascendi Dominis Gregis* du Saint Pape Pie X,** célèbre encyclique par laquelle ce Saint Patron de la Fraternité Saint Pie X, définissait et condamnait infailliblement le Modernisme, **l'avait placé sous l'égide de Mgr Tissier de Mallerais, ce dernier en étant chargé de la synthèse finale dans sa conférence de clôture.**
Dans cette, désormais célèbre grâce à *Virgo-Maria* - conférence de clôture[53], s'étant livré à une analyse minutieuse des textes publiés par l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI, que ce soit avant ou après son « *élection* » au Pontificat**, Mgr Tissier de Mallerais a démontré la constance et la cohérence dans le temps de la pensée de cet hérétique apostat, en montrant en quoi, selon les critères mêmes énoncés infailliblement voici un siècle par le grand Pape Saint Pie X, l'on devait qualifier ce rénégat de « *Super Moderniste* ».**
Sachant en effet que **cette conférence capitale serait bien évidemment férocement censurée par les clercs infiltrés** qui vérouillent la communication médiatique de la FSSPX**, *Virgo-Maria* en a obtenu l'enregistrement sur magnétophone, en a réalisé le *verbatim* scrupuleusement fidèle, et lui assuré aussitôt la plus large diffusion auprès des clercs et des fidèles de la Tradition,** au grand dam des clercs infiltrés.
Ce texte capital du ***verbatim*** de la conférence de clôture de Mgr Tissier **sera même repris et diffusé par la suite de son côté par Max Barret, en accompagnement de son courrier *Tychique*, sans qu'il ose en reconnaître publiquement l'origine !**
Et de fait, comme l'avait correctement anticipé ***Virgo-Maria***, lorsque **les actes** de ce symposium furent **publiés dix-huit mois plus tard en juin 2009** par les soins de Suresnes (c'est-à-dire entr'autres par ceux de **l'abbé Celier et de l'abbé Cocault-Duverger**), **la conférence et le nom même de Mgr Tissier avaient tout**

---

[50] **http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2008/RORE_Communique-2008-09-25_Abbe_Scott-reordinations.pdf**
Ce même abbé Scott se distinguera par ailleurs **en dénonçant courageusement les hérésies** contenues dans les encycliques de l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI, **et surtout en prostestant dès sa parution contre le *Motu Proprio*** qui ravale la Sainte Messe Tridentive, qualifiée hypocritement autant qu'impudemment par l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI de « ***forme extraordinaire*** », à un rang encore inférieur à celui de la Synaxe maçonnique sacrilège et invalide de Bugnini⁂-MontiniPaulVI, qualifiée de « ***forme ordinaire de l'UNIQUE rite latin de la Sainte Messe Catholique*** »
http://w ww.virgo-maria.org/articles/2007/VM-FLASH-2007-07-11-F-00-Abbe_Scott_contre_Unique_rite.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-07-14-C-00-Abbe_Scott_Motu_Proprio.pdf
[51] **http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-04-24-A-00-Qui_veut_la_mort_de_Virgo_Maria_2.pdf**
[52] **http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-26-A-00-Jugement_du_refere.pdf**
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/Refere-2007-05-10.pdf
[53] **http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-11-29-MgrTissier_SuperModernisme.pdf**
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-11-14-A-00-Mgr_Tissier_a_Paris.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/2007-11-11-Mgr_Tissier_Modernisme.pdf

bonnement entièrement disparu de l'ouvrage[54], selon les pratiques et méthodes mêmes des éditions sous le régime bolchévique lui-même au cours de ses pires périodes criminelles !

Enfin, ajoutons que face aux persévérantes dénonciaitions factuelles et documentées des méfaits de **l'ex(?)-Anglican britannique, Mgr Richard Williamson, l'évêque à la Rose de la Fraternité, sa taupe infiltrée n°1 depuis 1972 au sein de l'œuvre sacerdotale de Mgr Lefebvre**, durant des années protecteur, ordonnateur et promoteur – quoique dûment averti – de clercs homosexuels violeurs-prédateurs au sein de son Séminaire de la FSSPX à Winona, **l'abbé de Cacqueray, Supérieur du District de France, cherchant à faire taire en particulier les dénonciations factuelles et documentées de *Virgo-Maria* sur ce sujet, en vue de protéger l'évêque à la Rose de la Fraternité, a cherché, depuis le mois de juillet 2008, à faire menacer de sévères poursuites judiciaires l'abbé Schoonbroodt, responsable de *Virgo-Maria* depuis février 2008, par l'un**[55] **de ses plus proches et de ses plus actifs collaborateur laïc de Suresnes.**

Nous pourrions allonger indéfiniment cette liste chronologique**, mais l'évidence démonstrative de l'efficacité et le caractère irremplaçable du rôle de *VM* pour maintenir à destination des clercs et fidèles une information factuelle religieuse documentée** sur la dérive mortelle actuellement en cours de l'œuvre de préservation du Sacerdoce **sacrificiel** sacramentellement valide, fondée en 1970 par Mgr Lefebvre, **face aux agissements pervers des clercs dévoyés infiltrés au sein de son œuvre, est d'ores et déjà pleinement établie à partir de ces quelques éléments chronologiques que nous venons de rappeler :** il suffit au lecteur, qui chercherait à obtenir à leur propos des informations plus précises, de se référer aux divers liens électroniques placés à chaque fois en notes de bas de page, qui détaillent chacune de ces affaires**.**

En GUISE de CONCLUSION PROVISOIRE :
une HYPOTHÈSE compatible avec ces FAITS ÉTABLIS si CHOQUANTS

Nous n'attendons plus désormais **qu'un intrépide autant qu'improbable Mino Peccorelli français, prêt à risquer sa peau pour révéler la vérité sur l'infiltration maçonnique de la Fraternité, publie à ce sujet les registres correspondants de la franc-maçonnerie cléricale**.
N'en déplaise à Mgr Tissier de Mallerais qui a osé, dans le chœur de Saint Nicolas du Chardonnet, le 12 mars 2009, en présence du Saint Sacrement, nier[56] **gratuitement l'authenticité de la liste Peccorelli dont le journaliste italien a payé de sa vie la publication !**

Rappelons la méthode d'inscription des noms de code des affiliés sur les registres maçonniques[57] publiés en septembre 1978 au prix de sa vie par le journaliste Mino Peccorelli, **à savoir que le nom de code d'un maçon porté sur ces registres comporte quatre lettres :** les deux premières du nom suivies des deux premières du prénom. **Par exemple, Annibale Bugnini est porté sous le nom de code de *BUAN*.**

En suivant cette méthode, et **dans l'hypothèse** où l'abbé Celier, comme son éditeur et préfacier, le F⁂M⁂ Jean-Luc Maxence, appartiendrait lui aussi à la Loge, **ce qui reste aujourd'hui une simple hypothèse, cela donnerait : Grégoire Celier = CEGR**

Il est extrêmement étonnant que nous y retrouvions exactement l'anagramme du GREC, ce cercle clérical, que fréquentent assidument les abbés Celier et Lorans[58], où s'entretiennent régulièrement à Paris

---

[54] **http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-07-22-A-00-Conciliarisation-rampante-de-la-FSSPX.pdf**
[55] **http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-10-22-A-00-Abbe_de_Cacqueray-contre_VM.pdf**
[56] http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-08-23-B-00-Reseaux_de_Sodano.pdf
[57] http://www.virgo-maria.org/articles/2007/ListeAGNOLI_Pecorelli_version_1_3reduit.xls
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/Agnoli-Liste.pdf
[58] **http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-09-07-A-00-Abbe_Lorans_primant_les_conciliaires.pdf**
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-07-31-A-00-Abbe_Lorans-GREC.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-06-17-3-00-Petite_grammaire_du_GREC_de_l_abbe_Lorans%20(1).pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-06-19-Rectificatif_de_la_petite_grammaire_du_GREC.pdf

d'importantes personnalités ecclésiales conciliaires avec des prêtres de la FSSPX, **cercle discret entièrement dévoué au ralliement de la Fraternité Saint Pie X à la Rome maçonnique mondialiste apostate**.

Hasard ?

En tout cas, on peut se demander pourquoi ce groupe à choisi un tel nom pour se désigner lui-même !

Cela pourrait-il être un clin d'œil clérical destiné aux initiés ?
Sur ce point, nous en sommes réduits aux conjectures.

Nous pouvons néanmoins **simplement observer que l'ascension étonnante de l'abbé Celier au sein de la FSSPX a débuté sur Paris en 1994[59], après l'élection cette année là pour douze années de Mgr Bernard Fellay par le Chapitre Général de la FSSPX à la fonction de *Supérieur Général de la Fraternité Saint Pie X*, le GREC étant fondé 4 ans plus tard en 1998 dans cette même ville.**

La fondation du GREC est en effet intervenue à Paris en 1998, deux années avant le Pèlerinage de la FSSPX à Rome à l'occasion du Jubilé de l'an 2000, pélerinage décidé par Mgr Fellay, la Fraternité devant par ailleurs encaisser cette même année les très importants legs[60], toujours bloqués en France, par le Ministère français de l'Intérieur et des Cultes, dont on connaît, depuis le célèbre « *petit Père Combes* », les liens traditionnels avec les obédiences maçonniques.

Si une telle HYPOTHÈSE, concernant l'abbé Celier et son éventuel nom de code, devait s'avérer fondée, elle signifierait que ce personnage serait de fait considéré, tant par la F⁂M⁂ française que Vaticane, comme constituant une carte maîtresse au sein de la Fraternité et de son District de France pour organiser enfin le ralliement rapide à la Rome Conciliaire, maçonnique mondialiste de la FSSPX, et donc pour réaliser rapidement la désagrégation de la seule œuvre sacerdotale qui préserve encore sur les cinq continents la transmission du véritable Sacerdoce sacrificiel catholique selon le rite latin sacramentellement valide (cf www.rore-sanctifica.org).

Nous n'en savons rien,

mais en tout cas, une telle hypothèse serait de nature a expliquer parfaitement l'ascendant et l'autorité totale si choquante et si surprenante qu'exerce et manifeste dans les FAITS aujourd'hui bien établis[61], par son comportement constant et remarqué, l'abbé Celier sur ses « *Supérieurs* » au sein de la Fraternité Saint Pie X, aussi bien à Menzingen sur Mgr Fellay, qu'à Suresnes sur l'abbé de Cacqueray, ascendant et autorité dignes d'un véritable « *Parrain* ».

---

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-06-25-1-00-Communique_de_Mme_Perol_recu_le_24_juin_2006.pdf

59 **En 1994, trois ans après la disparition inopinée de Mgr lefebvre, l'abbé Celier fut en effet « *bombardé* » par Mgr Fellay, nouveau Supérieur Général de la FSSPX, et par l'abbé Aulagnier, alors Supérieur du District de France de la Fraternité, à la direction de la revue *Fideliter* et des éditions *Clovis*.**
Il exerçait **alors depuis plus d'une décennie, en liaison avec son ami Yves Chiron, la fonction de Professeur des élèves de Terminale du Collège traditionnel catholique d'enseignement secondaire de la Fraternité à Chateauroux,** leur dispensant son « ***cours de Philosophie*** » qu'il commencera aussitôt en 1994 à faire publier sous le titre « ***le dieu mortel*** » **au éditions *Fideliter***, livre qui constitue, selon la démonstration qu'en a administrée le ***Cercle d'Athènes***, **un véritable « *Guide initiatique de l'Apostasie* » enseigné pendant plus d'une dizaine d'années aux élèves de Terminale du Collège catholique traditionnel de Chateauroux, dont certains, ainsi dévoyés, auront pu entrer par la suite au Séminaire d'Écône, pour y être ordonnés prêtres de la Fraternité Saint Pie X** :
Cf. **http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-12-01-A-00-Celier_Dieu_Mortel.pdf**

60 **http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-10-02-A-00-Lettre_a_Mgr_Fellay_dons_et_legs.pdf**
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-10-02-B-00-Wikipedia-FSSPX-censure-dons-et-legs.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-04-10-A-00-Lettre_Upinsky_a_Mgr_Tissier.pdf
http://www.virgo-maria.org/Documents/A-A_Upinsky/2009-04-04-Communique_UNIEF_Mgr_Tissier_de_Mallerais.pdf
http://www.virgo-maria.org/Documents/A-A_Upinsky/2009-04-04-Lettre_ouverte_a_Mgr_Tissier_de_Mallerais.pdf

61 **Et, pour certains d'entr'eux, rappelés plus haut.**



Au vu des FAITS ÉTABLIS,
tout se passe comme si la Fraternité Saint Pie X,
dans cette politique de « *réconciliation* » avec la Rome maçonnique et mondialiste,
était désormais pilotée par la Loge⁂ elle-même.

Continuons le bon combat

La Rédaction de *Virgo-Maria*

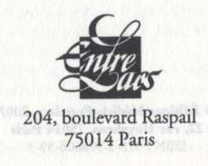
ANNEXE A – Préface du livre de l'abbé Celier par Jean-Luc Maxence, un franc-maçon avoué de la G⁂L⁂F⁂

« **Connivences** »
Une collection dirigée par Jean-Luc Maxence

Patrick Mauduit, Jean-Luc Maxence, *Le flic et le thérapeute*
Jean-Marc Descotes, Thierry Bouillet, *Le samouraï et le cancérologue*
Estelle Damigo-Mandeu, Sébastien Fleygnac, *Le Blanc et la Noire*
Bruno Doucey, *Le Prof et le poète*

Olivier Pichon – abbé Grégoire Celier

BENOIT XVI ET LES TRADITIONALISTES



204, boulevard Raspail
75014 Paris

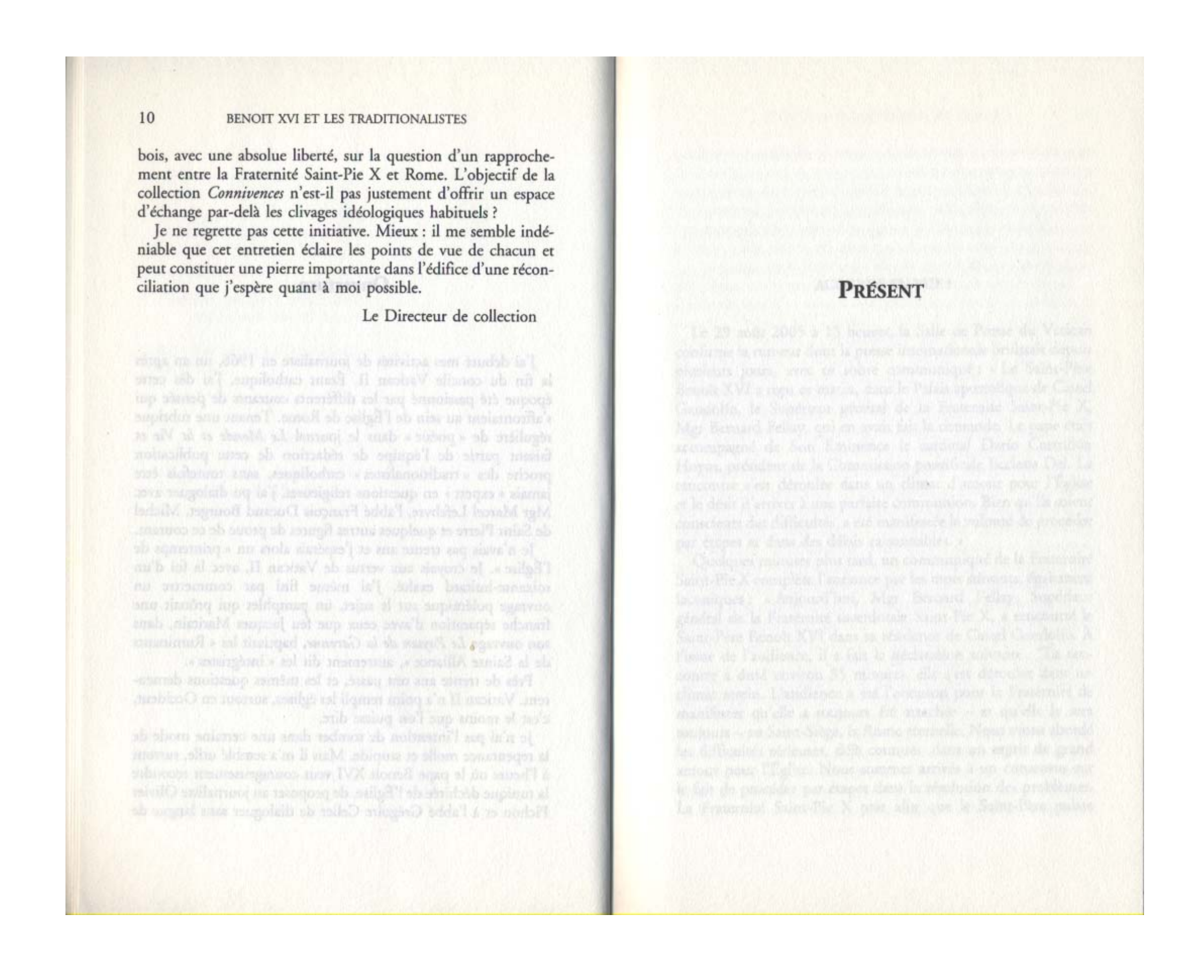
Ouverture

J'ai débuté mes activités de journaliste en 1966, un an après la fin du concile Vatican II. Étant catholique, j'ai dès cette époque été passionné par les différents courants de pensée qui s'affrontaient au sein de l'Église de Rome. Tenant une rubrique régulière de « poésie » dans le journal *Le Monde et la Vie* et faisant partie de l'équipe de rédaction de cette publication proche des « traditionalistes » catholiques, sans toutefois être jamais « expert » en questions religieuses, j'ai pu dialoguer avec Mgr Marcel Lefebvre, l'abbé François Ducaud Bourget, Michel de Saint Pierre et quelques autres figures de proue de ce courant.

Je n'avais pas trente ans et j'espérais alors un « printemps de l'Église ». Je croyais aux vertus de Vatican II, avec la foi d'un soixante-huitard exalté. J'ai même fini par commettre un ouvrage polémique sur le sujet, un pamphlet qui prônait une franche séparation d'avec ceux que feu Jacques Maritain, dans son ouvrage *Le Paysan de la Garonne*, baptisait les « Ruminants de la Sainte Alliance », autrement dit les « intégristes ».

Près de trente ans ont passé, et les mêmes questions demeurent. Vatican II n'a point rempli les églises, surtout en Occident, c'est le moins que l'on puisse dire.

Je n'ai pas l'intention de tomber dans une certaine mode de la repentance molle et stupide. Mais il m'a semblé utile, surtout à l'heure où le pape Benoît XVI veut courageusement recoudre la tunique déchirée de l'Église, de proposer au journaliste Olivier Pichon et à l'abbé Grégoire Celier de dialoguer sans langue de


10 BENOIT XVI ET LES TRADITIONALISTES

bois, avec une absolue liberté, sur la question d'un rapprochement entre la Fraternité Saint-Pie X et Rome. L'objectif de la collection *Connivences* n'est-il pas justement d'offrir un espace d'échange par-delà les clivages idéologiques habituels ?

Je ne regrette pas cette initiative. Mieux : il me semble indéniable que cet entretien éclaire les points de vue de chacun et peut constituer une pierre importante dans l'édifice d'une réconciliation que j'espère quant à moi possible.

Le Directeur de collection

PRÉSENT

Dossier des Références Virgo Maria sur l'abbé Grégoire Celier et ses méfaits au sein de la FSSPX

http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-08-10-A-00-Fideliter-se-distancie.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-07-22-A-00-Conciliarisation-rampante-de-la-FSSPX.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-08-05-A-00-Suresnes-Loge_et_divan.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-07-30-A-00-Jean_Luc_Maxence-Celier.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-07-27-A-00-Abbe_Celier_edite_par_FM.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-04-25-B-00-Abbe_Celier_maitrise_de_philo.pdf

2009

http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-08-12-B-00-Critique_de_B16_et_les_Traditionalistes.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-08-11-C-00-Abbe_Celier_censure_Mgr_de_Galarreta.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-07-05-A-00-Celier_censure_Galaretta.pdf

À Écône, l'abbé Celier rappelle à l'ordre publiquement Mgr Fellay qui se soumet ! – 22 novembre 2008 - **http://virgo-maria.info/wordpress/?p=148**

La communication de Mgr Fellay récupérée et dénaturée par l'abbé Lorans – Mgr de Galarreta censuré par l'abbé Celier – 7 juillet 2008 – **http://virgo-maria.info/wordpress/?p=77**

Mgr Fellay baillonné par les abbés Lorans, Celier et autres infiltrés ? – 3 juillet 2008 – **http://virgo-maria.info/wordpress/?p=72**

http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-06-08-A-00-Celier_patron_de_la_France.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-06-06-A-00-Chapitre_general_de_la_cartouche.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-06-05-A-00-Airiau_Apocalyptisme_Celier-1.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-05-29-A-01-Mgr_Williamson-cartouche_Celier.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-05-22-A-00-2_Apologues_Celier.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-05-21-D-00-Chaussee_Celier_agent.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-05-19-A-00-Celier_contre_Mgr_Tissier.pdf

2008

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-12-01-A-00-Celier_Dieu_Mortel.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-10-18-C-00-Chaussee_denonce_Celier.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-10-16-B-00-Commission-theologique.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-07-29-A-00-Chaussee-n2.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-07-28-A-00-Chaussee-n1.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-07-17-A-00-Abbe-Celier-Jim-Morrison.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-07-11-A-00-FLASH-La_Rocque_et_MP.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM_2007-06-28-A-00-Abbe-Celier_censure_Mgr_Lefebvre.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-17-A-00-Flop_abbe_Celier_Montpellier.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-15-A-00-Binome_Aulagnier_Celier.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-07-A-00-Qui_gouverne_la_FSSPX.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-06-B-00-Avrille_bloque_face_a_Celier.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-06-A-00-Abbe_Celier_sans_argument_sur_les_sacres.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-06-B-00-Courriel_contre_livre_abbe_Ceilier.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-05-A-00-Echec_politique_du_ralliement.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-03-B-00-Mgr_Williamson_lache_abbe_Celier.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-05-27-B-00-Fiasco_abbe_Celier_a_Toulouse.pdf

http://www.virgo-maria.org/Documents/eveques/mgr-tissier/Mgr-Tissier-Libre-abbe-Celier.mp3

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-05-26-A-00-Mgr_Tissier_desavoue_abbe_Celier.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/Analyse_ecrits_Tanouarn_Celier.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-05-25-A-00-Analyse_ecrits_Celier.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-05-23-A-00-Abbe-Celier_desavoue_par_un_eveque.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-05-18-A-00-Tour_de_France_Abbe_Celier.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles_HTML/2007/005_2007/VM-2007-05-08/LFC_Sous-la-Banierre/viewtopic.php.htm

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-05-08-B-00-SLB_sur_livre_abbe_Celier.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-05-05-B-00-Livre_Abbe_Celier_par_un_lecteur.pdf

http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE_Communique-2007-05-02_Replique_a_Abbe_Celier.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-05-04-B-00-Le_CIRS_replique_a_l_abbe_Celier.pdf

http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE_Communique-2007-05-01_Abbe_Cekada_replique_a_Celier.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-05-03-A-00-Abbe_Cekada_replique_a_abbe_Celier_1.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-03-26-A-00-Abbe_de_la_Rocque_sur_le_Motu_2.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-03-12-A-01-Jean-Luc_Maxence_et_Celier_2.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-03-11-A-01-Derives_abbe_Celier_par_un_fidele.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-02-25-B-00-Revolution_liturgique_des_infiltres_V2.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-02-25-A-00-de_La_Rocque_NOW_V2.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-02-23-A-00-Orchestre_noir_de_la_FSSPX_V3.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-02-21-A-00-Petipeu_rejette_le_rite_de_la_Rocque_V1.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-02-15-A-00-Laguerie_denonce_de_La_Rocque_V1.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-02-13-B-00-Traditio_denonce_de_La_Rocque_1.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-02-13-A-00-Abbe_Celier_diffuse_Opus_Dei_1.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-02-05-A-01-Rite_de_La_Roque.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-01-29-A-01-Role_abbe_Celier_2.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-01-26-A-01-Plan%20de%20Matraquage_1.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-01-17-A-00-Mgr_Fellay_censure_par_infiltres_5.pdf

2007

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-23-C-00-L_abbe_de_la_Rocque_pour_abandon_rite_de_Saint_Pie_V_1.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-07-20-1-00-Le_plan_Tanouarn_Celier_pour_diriger_la_FSSPX.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-07-11-1-00-Abbe_Celier_contre_LHR.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-06-25-1-00-Communique_de_Mme_Perol_recu_le_24_juin_2006.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-06-19-Rectificatif_de_la_petite_grammaire_du_GREC.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-06-28-02-00-Rectificatif.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-06-17-3-00-Petite_grammaire_du_GREC_de_l_abbe_Lorans%20(1).pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-06-28-1-00-Abbe_Celier_Beaumont_contre_Mgr%20Lefebvre.pdf

2006

ATTENTATS contre *Virgo-Maria* et agissements de l’abbé de l’abbé de Cacqueray

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-04-24-A-00-Qui_veut_la_mort_de_Virgo_Maria_2.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-06-26-A-00-Jugement_du_refere.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2007/Refere-2007-05-10.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-07-07-00-Des-pirates-informatiques-tentent-d-imposer-le%20silence-a-Virgo-Maria.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-06-14-C-00-Cacqueray_excommunication_heresie.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-10-06-A-00-Abbe_de_Cacqueray_dissident.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-10-07-B-00-Cacqueray_perd_ses_nerfs.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2008/VM-2008-10-22-A-00-Abbe_de_Cacqueray-contre_VM.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-02-08-A-00-Abbe_de_Cacqueray_aux_pretres.pdf

http://www.virgo-maria.org/Documents/FSSPX/2009-01-24_Fax_Suresnes_Cacqueray/2009-24-01_Fax_Suresnes_Cacqueray_page1.pdf

http://www.virgo-maria.org/Documents/FSSPX/2009-01-24_Fax_Suresnes_Cacqueray/2009-24-01_Fax_Suresnes_Cacqueray_page2.pdf

http://www.virgo-maria.org/Documents/FSSPX/2009-01-24_Fax_Suresnes_Cacqueray/2009-24-01_Fax_Suresnes_Cacqueray_page3et4.pdf

http://www.virgo-maria.org/Documents/FSSPX/2009-01-24_Fax_Suresnes_Cacqueray/2009-24-01_Fax_Suresnes_Cacqueray_page5a9.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-05-09-A-00-Avrille_insulte_abbe_Schoonbroodt.pdf

http://www.virgo-maria.org/Documents/Seldelaterre-N.68Hiver2009-Attaque_contre_abbe_Schoonbroodt.pdf

http://www.virgo-maria.org/articles/2009/VM-2009-06-20-A-00-Mgr_Tissier-doutes-sur-Benoit_XVI.pdf

http://www.virgo-maria.org/Documents/eveques/mgr-tissier/2009-02-28-Mgr_Tissier_de_Mallerais_a_abbe_Schoonbroodt.pdf

Humanum genus

Lettre encyclique de S.S. LÉON XIII du 20 avril 1884 sur la secte des francs-maçons

I. - INTRODUCTION

1° Les deux camps.

Depuis que, par la jalousie du démon, le genre humain s'est misérablement séparé de Dieu auquel il était redevable de son appel à l'existence et des dons surnaturels, il s'est partagé en deux camps ennemis, lesquels ne cessent pas de combattre, l'un pour la vérité et la vertu, l'autre pour tout ce qui est contraire à la vertu et à la vérité. Le premier est le royaume de Dieu sur la terre, à savoir la véritable Église de Jésus Christ, dont les membres, s'ils veulent lui appartenir du fond du cœur et de manière à opérer le salut, doivent nécessairement servir Dieu et son Fils unique, de toute leur âme, de toute leur volonté. Le second est le royaume de Satan. Sous son empire et en sa puissance se trouvent tous ceux qui, suivant les funestes exemples de leur chef et de nos premiers parents, refusent d'obéir à la loi divine et multiplient leurs efforts, ici, pour se passer de Dieu, là pour agir directement contre Dieu.

Ces deux royaumes, saint Augustin les a vus et décrits avec une grande perspicacité, sous la forme de deux cités opposées l'une à l'autre, soit par les lois qui les régissent, soit par l'idéal qu'elles poursuivent ; et, avec un ingénieux laconisme, il a mis en relief dans les paroles suivantes le principe constitutif de chacune d'elles : « Deux amours ont donné naissance à deux cités : la cité terrestre procède de l'amour de soi porté jusqu'au mépris de Dieu ; la cité céleste procède de l'amour de Dieu porté jusqu'au mépris de soi ». Dans toute la suite des siècles qui nous ont précédés, ces deux cités n'ont pas cessé de lutter l'une contre l'autre, en employant toutes sortes de tactiques et les armes les plus diverses, quoique non toujours avec la même ardeur, ni avec la même impétuosité.

2° La Franc-Maçonnerie, rassemblement des forces du mal.

À notre époque, les fauteurs du mal paraissent s'être coalisés dans un immense effort, sous l'impulsion et avec l'aide d'une Société répandue en un grand nombre de lieux et fortement organisée, la Société des francs-maçons**.** Ceux-ci, en effet, ne prennent plus la peine de dissimuler leurs intentions et ils rivalisent d'audace entre eux contre l'auguste majesté de Dieu. C'est publiquement, à ciel ouvert, qu'ils entreprennent de ruiner la sainte Église, afin d'arriver, si c'était possible, à dépouiller complètement les nations chrétiennes des bienfaits dont elles sont redevables au Sauveur Jésus Christ.

3° Attitude du Souverain Pontife devant la menace.

Gémissant à la vue des maux et sous l'impulsion de la charité, Nous Nous sentons souvent porté à crier vers Dieu, " Seigneur, voici que vos ennemis font un grand fracas, ceux qui vous haïssent ont levé la tête. Ils ont ourdi contre votre peuple des complots pleins de malice et ils ont résolu de perdre vos saints. Oui, ont-ils dit, venez et chassons-les du sein des nations ".

Cependant, en un si pressant danger, en présence d'une attaque si cruelle et si opiniâtre du christianisme, c' est de Notre devoir de signaler le péril, de dénoncer les adversaires, d'opposer toute la résistance possible à leurs projets et à leur industrie, d'abord pour empêcher la perte éternelle des âmes dont le salut Nous a été confié ; puis afin que le royaume de Jésus Christ, que Nous sommes chargé de défendre, non seulement demeure debout et dans toute son intégrité, mais fasse par toute la terre de nouveau progrès, de nouvelles conquêtes.

4° Les avertissements des Papes.

Dans leur vigilante sollicitude pour le salut du peuple chrétien, Nos prédécesseurs eurent bien vite reconnu cet ennemi capital au moment où, sortant des ténèbres d'une conspiration occulte, il s'élançait à l'assaut en plein jour. Sachant ce qu'il était, ce qu'il voulait, et lisant pour ainsi dire dans l'avenir, ils donnèrent aux princes et aux peuples le signal d'alarme et les mirent en garde contre les embûches et les artifices préparés pour les surprendre.

Le péril fut prononcé pour la première fois par Clément XII en 1738, et la constitution promulguée par ce pape fut renouvelée et confirmée par Benoît XIV. Pie VII marcha sur les traces des Pontifes et Léon XII, renfermant dans sa constitution apostolique *Quo graviora* tous les actes et décrets des précédents papes sur cette matière, les ratifia et les confirma pour toujours. Pie VIII, Grégoire XVI et, à diverses reprises, Pie IX, ont parlé dans le même sens.

Le but fondamental et l'esprit de la secte maçonnique avaient été mis en pleine lumière par la manifestation évidente de ses agissements, la connaissance de ses principes, l'exposition de ses règles, de ses rites et de leurs commentaires auxquels, plus d'une fois, s'étaient ajoutés les témoignages de ses propres adeptes. En présence de ces faits, il était tout simple que ce Siège apostolique dénonçât publiquement la secte des francs-maçons comme une association criminelle, non moins pernicieuse aux intérêts du christianisme qu'à ceux de la société civile. Il édicta donc contre elle les peines les plus graves dont l'Église a coutume de frapper les coupables et interdit de s'y affilier.

Irrités de cette mesure et espérant qu'ils pourraient, soit par le dédain, soit par la calomnie, échapper à ces condamnations ou en atténuer la force, les membres de la secte accusèrent les papes qui les avaient portées, tantôt d'avoir rendu des sentences iniques, tantôt d'avoir excédé la mesure dans les peines infligées. C'est ainsi qu'ils s'efforcèrent d'éluder l'autorité ou de diminuer la valeur des constitutions promulguées par Clément XII, Benoît XIV, Pie VII et Pie IX.

Toutefois, dans les rangs mêmes de la secte, il ne manqua pas d'associés pour avouer, même malgré eux, que, étant donné la doctrine et la discipline catholiques, les Pontifes romains n'avaient rien fait que de très légitime.

À cet aveu, il faut joindre l'assentiment explicite d'un certain nombre de princes ou de Chefs d'États qui eurent à cœur, soit de dénoncer la société des francs-maçons au Siège apostolique, soit de la frapper eux-mêmes comme dangereuse et portant des lois contre elle, ainsi que cela s'est pratiqué en Hollande, en Autriche, en Suisse, en Espagne, en Bavière, en Savoie et dans quelques parties de l'Italie.

5° Sagesse des avertissements.

Il importe souverainement de faire remarquer combien les événements donnèrent raison à la sagesse de Nos prédécesseurs. Leurs prévoyantes et paternelles sollicitudes n'eurent pas partout ni toujours le succès désirable : ce qu'il faut attribuer, soit à la dissimulation et à l'astuce des hommes engagés dans cette secte pernicieuse, soit à l'imprudente légèreté de ceux qui auraient eu cependant l'intérêt le plus direct à la surveiller attentivement. Il en résulte que, dans l'espace d'un siècle et demi, la secte des francs-maçons a fait d'incroyables progrès. Employant à la fois l'audace et la ruse, elle a envahi tous les rangs de la hiérarchie sociale et commence à prendre, au sein des États modernes, une puissance qui équivaut presque à la souveraineté. De cette rapide et formidable extension sont précisément résultés pour l'Église, pour l'autorité des princes, pour le salut public, les maux que Nos prédécesseurs avaient depuis longtemps prévus. On est venu à ce point qu'il y a lieu de concevoir pour l'avenir les craintes les plus sérieuses ; non certes, en ce qui concerne l'Église, dont les solides fondements ne sauraient être ébranlés par les efforts des hommes, mais par rapport à la sécurité des États, au sein desquels sont devenues trop puissantes, ou cette secte de la Franc-Maçonnerie, ou d'autres associations similaires qui se font ses coopératrices et ses satellites.

6° Documents précédents de Léon XIII contre les erreurs modernes.

Pour tous ces motifs, à peine avions-Nous mis la main au gouvernail de l'Église que Nous avons clairement senti la nécessité de résister à un si grand mal et de dresser contre lui, autant qu'il serait possible, Notre autorité apostolique. Aussi profitant de toutes les occasions favorables, Nous avons traité les principales thèses doctrinales sur lesquelles les opinions perverses de la secte maçonnique semblent avoir exercé la plus grande influence. C'est ainsi que dans Notre encyclique *Quod apostoli muneris* Nous Nous sommes efforcé de combattre les monstrueux systèmes des socialistes et des communistes. Notre autre encyclique *Arcanum* Nous a permis de mettre en lumière et de défendre la notion véritable et authentique de la société domestique, dont le mariage est l'origine et la source. Dans l'encyclique *Diuturnum* Nous avons fait connaître, d'après les principes de la sagesse chrétienne, l'essence du pouvoir politique et montré ses admirables harmonies avec l'ordre naturel aussi bien qu'avec le salut des peuples et des princes.

Aujourd'hui, à l'exemple de Nos prédécesseurs, Nous avons résolu de fixer directement Notre attention sur la société maçonnique, sur l'ensemble de sa doctrine, sur ses projets, ses sentiments et ses actes traditionnels, afin de mettre en une plus éclatante évidence, sa puissance pour le mal et d'arrêter dans ses progrès la contagion de ce funeste plan.

II.- LE VRAI VISAGE

DE LA FRANC-MAÇONNERIE

1° Perversité de la Secte.

A. – Identité foncière des différentes sectes subversives.

Il existe dans le monde un certain nombre de sectes qui, bien qu'elles diffèrent les unes des autres par le nom, les rites, la forme, l'origine, se ressemblent et sont d'accord entre elles par l'analogie du but et des principes essentiels. En fait, elles sont identiques à la Franc-Maçonnerie, qui est pour toutes les autres comme le point central d'où elles procèdent et où

elles aboutissent. Et, bien qu'à présent elles aient l'apparence de ne pas aimer à demeurer cachées, bien qu'elles tiennent des réunions en plein jour et sous les yeux de tous, bien qu'elles publient leurs journaux, toutefois, si l'on va au fond des choses, on peut voir qu'elles appartiennent à la famille des sociétés clandestines et qu'elles en gardent les allures. Il y a, en effet, chez elles, des espèces de mystères que leur constitution interdit avec le plus grand soin de divulguer, non seulement aux personnes du dehors, mais même à bon nombre de leurs adeptes. À cette catégorie, appartiennent les conseils intimes et suprêmes, les noms des chefs principaux, certaines réunions plus occultes et intérieures ainsi que les décisions prises, avec les moyens et les agents d'exécution. À cette loi du secret concourent merveilleusement : la division faite entre les associés des droits, des offices et des charges, la distinction hiérarchique savamment organisée des ordres et des degrés et la discipline sévère à laquelle tous sont soumis. La plupart du temps, ceux qui sollicitent l'initiation doivent promettre, bien plus, ils doivent faire le serment solennel de ne jamais révéler à personne, à aucun moment, d'aucune manière, les noms des associés, les notes caractéristiques et les doctrines de la Société. C'est ainsi que, sous les apparences mensongères et en faisant de la dissimulation, une règle constante de conduite, comme autrefois les manichéens, les francs-maçons n'épargnent aucun effort pour se cacher et n'avoir d'autres témoins que leurs complices.

B. – Hypocrisie des sectaires et perversité intrinsèque de la Franc-Maçonnerie.

Leur grand intérêt étant de ne pas paraître ce qu'ils sont, ils jouent le personnage d'amis des lettres ou de philosophes réunis ensemble pour cultiver les sciences. Ils ne parlent que de leur zèle pour les progrès de la civilisation, de leur amour pour le pauvre peuple. À les en croire, leur seul but est d'améliorer le sort de la multitude et d'étendre à un plus grand nombre d'hommes les avantages de la société civile. Mais à supposer que ces intentions fussent sincères, elles seraient loin d'épuiser tous leurs desseins. En effet, ceux qui sont affiliés doivent promettre d'obéir aveuglément et sans discussion aux injonctions des chefs, de se tenir toujours prêts sur la moindre notification, sur le plus léger signe, à exécuter les ordres donnés, se vouant d'avance, en cas contraire, aux traitements les plus rigoureux et même à la mort. De fait, il n'est pas rare que la peine du dernier supplice soit infligée à ceux d'entre eux qui sont convaincus, soit d'avoir livré la discipline secrète, soit d'avoir résisté aux ordres des chefs ; et cela se pratique avec une telle dextérité que, la plupart du temps, l'exécuteur de ces sentences de mort échappe à la justice établie pour veiller sur les crimes et en tirer vengeance. Or, vivre dans la dissimulation et vouloir être enveloppé de ténèbres ; enchaîner à soi par les liens les plus étroits et sans leur avoir préalablement fait connaître à quoi ils s'engagent, des hommes réduits ainsi à l'état d'esclaves ; employer à toutes sortes d'attentats ces instruments passifs d'une volonté étrangère ; armer pour le meurtre des mains à l'aide desquelles on s'assure l'impunité du crime, ce sont là de monstrueuses pratiques condamnées par la nature elle-même. La raison et la vérité suffisent donc à prouver que la Société dont Nous parlons est en opposition formelle avec la justice et la moralité naturelles.

C.- Fruits pernicieux de l'activité de la secte.

D'autres preuves d'une grande clarté, s'ajoutent aux précédentes et font encore mieux voir combien, par sa constitution essentielle, cette association répugne à l'honnêteté. Si grandes, en effet, que puissent être parmi les hommes l'astucieuse habileté de la dissimulation et l'habitude du mensonge, il est impossible qu'une cause, quelle qu'elle soit, ne se trahisse pas par les effets qu'elle produit : un bon arbre ne peut pas porter de mauvais fruits, et un mauvais n'en peut pas porter de bons.

2° Les erreurs maçonniques.

A. - Portée de l'Encyclique.

Or, les fruits produits par la secte maçonnique sont pernicieux et les plus amers. Voici, en effet, ce qui résulte de ce que Nous avons précédemment indiqué et cette conclusion Nous livre le dernier mot de ses desseins. Il s'agit pour les francs-maçons, et tous leurs efforts tendent à ce but, il s'agit de détruire de fond en comble toute la discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes et de lui en substituer une nouvelle façonnée à leurs idées et dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntées au naturalisme.

Tout ce que Nous venons ou ce que Nous Nous proposons de dire doit être entendu de la secte maçonnique envisagée dans son ensemble, en tant qu'elle embrasse d'autres sociétés qui sont pour elle des sœurs et des alliées. Nous ne prétendons pas appliquer toutes ces réflexions à chacun de leurs membres pris individuellement. Parmi eux, en effet, il s'en peut trouver, et même en bon nombre, qui, bien que non exempts de faute pour s'être affiliés à de semblables sociétés, ne trempent cependant pas dans leurs actes criminels et ignorent le but final que ces sociétés s efforcent d'atteindre. De même encore, il se peut faire que quelques uns des groupes n'approuvent pas les conclusions extrêmes auxquelles la logique devrait les contraindre d'adhérer, puisqu'elles découlent nécessairement des principes communs à toute l'association. Mais le mal porte avec lui une turpitude qui, d'elle-même, repousse et effraie. En outre, si des circonstances particulières de temps ou de lieux peuvent persuader à certaines fractions de demeurer en deçà de ce qu'elles souhaiteraient de faire, ou de ce que font d'autres associations, il n'en faut pas conclure pour cela que ces groupes soient étrangers au pacte fondamental de la maçonnerie. Ce pacte demande à être apprécié, moins par les actes accomplis et par leurs résultats que par l'esprit qui l'anime et par ses principes généraux.

B. – Le naturalisme maçonnique contre le catholicisme.

a) Négation de la Révélation et de la mission divine de l'Église.

Or, le premier principe des naturalistes, c'est qu'en toutes choses, la nature ou la raison humaine doit être maîtresse et souveraine. Cela posé, il s'agit des devoirs envers Dieu, ou bien ils en font peu de cas, ou ils en altèrent l'essence par des opinions vagues et des sentiments erronés. Ils nient que Dieu soit l'auteur d'aucune révélation. Pour eux, en dehors de ce que peut comprendre la raison humaine, il n'y a ni dogme religieux, ni vérité, ni maître en la parole de qui, au nom de son mandat officiel d'enseignement, on doive avoir foi. Or, comme la mission tout à fait propre et spéciale de l'Église catholique consiste à recevoir dans leur plénitude et à garder dans une pureté incorruptible, les doctrines révélées de Dieu, aussi bien que l'autorité établie pour les enseigner avec les autres secours donnés du ciel en vue de sauver les hommes, c'est contre elle que les adversaires déploient le plus d'acharnement et dirigent leurs plus violentes attaques.

Maintenant, qu'on voie à l'œuvre la secte des francs-maçons dans les choses qui touchent à la religion, là principalement où son action peut s'exercer avec une liberté plus licencieuse et que l'on dise si elle ne semble pas s'être donné pour mandat de mettre à exécution les décrets des naturalistes.

b) La séparation de l'Église et de l'État voulue par la Franc-Maçonnerie.

Ainsi, dut-il lui en coûter un long et opiniâtre labeur, elle se propose de réduire à rien, au sein de la société civile, le magistère et l'autorité de l'Église ; d'où cette conséquence que les francs-maçons s'appliquent à vulgariser, et pour laquelle ils ne cessent pas de combattre, à savoir qu'il faut absolument séparer l'Église de l'État. Par suite, ils excluent des lois aussi bien que de

l'administration de la chose publique, la très salutaire influence de la religion catholique et ils aboutissent logiquement à la prétention de **constituer l'État tout entier en dehors des institutions et des préceptes de l'Église.**

c) Haine violente de la Franc-Maçonnerie à l'égard de l'Église.

Mais il ne leur suffit pas d'exclure de toute participation au gouvernement des affaires humaines, l'Église, ce guide si sage et si sûr : il faut encore qu'ils la traitent en ennemie et usent de violence contre elle. De là l'impunité avec laquelle, par la parole, par la plume, par l'enseignement, il est permis de s'attaquer aux fondements même de la religion catholique. Ni les droits de l'Église, ni les prérogatives dont la Providence l'avait dotée, rien n'échappe à leurs attaques. On réduit presque à rien sa liberté d'action, et cela par des lois qui, en apparence, ne semblent pas trop oppressives, mais qui, en réalité, sont expressément faites pour enchaîner cette liberté. Au nombre des lois exceptionnelles faites contre le clergé, Nous signalerons particulièrement celles qui auraient pour résultat de diminuer notablement le nombre des ministres du sanctuaire et de réduire toujours davantage leurs moyens indispensables d'action et d'existence. Les restes des biens ecclésiastiques soumis à mille servitudes, sont placés sous la dépendance et le bon plaisir d'administrateurs civils. Les communautés religieuses sont supprimées ou dispersées.

d) Origine maçonnique des attaques contre le Saint-Siège.

À l'égard du Siège apostolique et du Pontife romain, l'inimitié de ces sectaires a redoublé d'intensité. Après avoir, sous de faux prétextes, dépouillé le pape de sa souveraineté temporelle, nécessaire garantie de sa liberté et de ses droits, ils l'ont réduit à une situation tout à la fois inique et intolérable, jusqu'à ce qu'enfin, en ces derniers temps, les fauteurs de ces sectes en soient arrivés au point qui était depuis longtemps le but de leur secret dessein : à savoir, de proclamer que le moment est venu de supprimer la puissance sacrée des Pontifes romains et de détruire entièrement cette Papauté qui est d'institution divine. Pour mettre hors de doute l'existence d'un tel plan, à défaut d'autres preuves, il suffirait d'invoquer le témoignage d'hommes qui ont appartenu à la secte et dont la plupart, soit dans le passé, soit à une époque plus récente, ont attesté comme certaine la volonté où sont les francs-maçons de poursuivre le catholicisme d'une inimitié exclusive et implacable, avec leur ferme résolution de ne s'arrêter qu'après avoir ruiné de fond en comble toutes les institutions religieuses établies par les Papes.

e) Danger du libéralisme religieux affecté quelques fois par la Franc-Maçonnerie.

Que si tous les membres de la secte ne sont pas obligés d'adjurer explicitement le catholicisme, cette exception, loin de nuire au plan général de la Franc-Maçonnerie, sert plutôt ses intérêts. Elle lui permet d'abord de tromper plus facilement les personnes simples et sans défiance, et elle rend accessible à un plus grand nombre l'admission dans la secte. De plus, en ouvrant leurs rangs à des adeptes qui viennent à eux des religions les plus diverses, ils deviennent plus capables d'accréditer la grande erreur du temps présent, laquelle consiste à reléguer au rang des choses indifférentes le souci de la religion, et à **mettre sur le pied de l'égalité toutes les formes religieuses**. Or, à lui seul, ce principe suffit à ruiner toutes les religions, et particulièrement **la religion catholique**, car, **étant la seule véritable,** elle **ne peut, sans subir la dernière des injures et des injustices, tolérer que les autres religions lui soient égalées.**

C. – Négation de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme.

a) L'aboutissement de l'erreur naturaliste.

Les naturalistes vont encore plus loin. Audacieusement engagés dans la voie de l'erreur sur les plus importantes questions, ils sont entraînés et comme précipités par la logique jusqu'aux conséquences les plus extrêmes de leurs principes, soit à cause de la faiblesse de la nature humaine, soit par le juste châtiment dont Dieu frappe leur orgueil. Il suit de là

qu'ils ne gardent même plus dans leur intégrité et dans leur certitude, les vérités accessibles à la seule lumière de la raison naturelle, telles que sont assurément l'existence de Dieu, la spiritualité et l'immortalité de l'âme. Emportée dans cette nouvelle voie d'erreur, la secte des francs-maçons n'a pas échappé à ces écueils. En effet, bien que, prise dans son ensemble, la secte fasse profession de croire à l'existence de Dieu, le témoignage de ses propres membres établit que cette croyance n'est pas, pour chacun d'eux individuellement, l'objet d'un assentiment ferme et d'une inébranlable certitude. Ils ne dissimulent pas que la question de Dieu est parmi eux une cause de grands dissentiments. Il est même avéré qu'il y a peu de temps, une sérieuse controverse s'est engagée entre eux à ce sujet. En fait, la secte laisse aux initiés liberté entière de se prononcer en tel ou tel sens, soit pour affirmer l'existence de Dieu, soit pour la nier ; et ceux qui nient résolument ce dogme sont aussi bien reçus à l'initiation que ceux qui, d'une façon certaine, l'admettent encore, mais en le dénaturant, comme les panthéistes dont l'erreur consiste précisément, **tout en retenant de l'Être divin on ne sait quelles absurdes apparences, à faire disparaître ce qu'il y a d'essentiel dans la vérité de son existence.**

b) Influences sur les mœurs privées et publiques.

Or, quand ce fondement nécessaire est détruit ou seulement ébranlé, il va de soi que les autres principes de l'ordre naturel chancellent dans la raison humaine et qu'elle ne sait plus à quoi s'en tenir, ni sur la création du monde par un acte libre et souverain du Créateur, ni sur le gouvernement de la Providence, ni sur la survivance de l'âme et de la réalité d'une vie future et immortelle succédant à la vie présente. L'effondrement des vérités, qui sont la base de l'ordre naturel et qui importent si fort à la conduite rationnelle et pratique de la vie, aura un contrecoup sur les mœurs privées et publiques. Passons sous silence ces vertus surnaturelles que, à moins d'un don spécial de Dieu, personne ne peut ni pratiquer ni acquérir ; ces vertus dont il est impossible de trouver aucune trace chez ceux qui font profession d'ignorer dédaigneusement la rédemption du genre humain, la grâce des sacrements, le bonheur futur à conquérir dans le ciel. Nous parlons simplement des devoirs qui résultent des principes de l'honnêteté naturelle.

c) Valeur réelle de la morale sans Dieu.

Un Dieu qui a créé le monde et qui le gouverne par sa Providence ; une loi éternelle dont les prescriptions ordonnent de respecter l'ordre de la nature et défendent de le troubler ; une fin dernière placée pour l'âme dans une région supérieure aux choses humaines et au-delà de cette hôtellerie terrestre ; voilà les sources, voilà les principes de toute justice et honnêteté. Faites-les disparaître (c'est la prétention des naturalistes et des francs-maçons) et il sera impossible de savoir en quoi consiste la science du juste et de l'injuste ou sur quoi elle s'appuie. Quant à morale, la seule chose qui ait trouvé grâce devant les membres de la secte franc-maçonnique et dans laquelle ils veulent que la jeunesse soit instruite avec soin, c'est celle qu'ils appellent " morale civique ", " morale indépendante ", " morale libre ", en d'autres termes, **morale qui ne fait aucune place aux idées religieuses.**

d) Les mœurs actuelles, fruit de la morale sans Dieu.

Or, combien une telle morale est insuffisante, jusqu'à quel point elle manque de solidité et fléchit sous le souffle des passions, on le peut voir assez par les tristes résultats qu'elle a déjà donnés. Là en effet où, après avoir pris la place de la morale chrétienne, elle a commencé à régner avec plus de liberté, on a vu promptement dépérir la probité et l'intégrité des mœurs, grandir et se fortifier les opinions les plus monstrueuses, et l'audace des crimes partout déborde. Ces maux provoquent aujourd'hui des plaintes et des lamentations universelles, auxquelles font parfois échos bon nombre de ceux-là mêmes qui, bien malgré eux, sont contraints de rendre hommage à l'évidence de la vérité.

D. – Négation du péché originel.

a) L'erreur du naturalisme maçonnique.

En outre, la nature humaine ayant été violée par le péché originel, et à cause de cela, étant devenue beaucoup plus disposée au vice qu'à la vertu, l'honnêteté est absolument impossible si les mouvements désordonnés de l'âme ne sont pas réprimés et si les appétits n'obéissent pas à la raison. Dans ce conflit, il faut souvent mépriser les intérêts terrestres et se résoudre aux plus durs travaux et à la souffrance, pour que la raison victorieuse demeure en possession de sa principauté. Mais les naturalistes et les francs-maçons n'ajoutent aucune foi à la Révélation que Nous tenons de Dieu, nient que le père du genre humain ait péché et, par conséquent, que les forces du libre arbitre soient d'une façon " débilitées ou inclinées vers le mal ". Tout au contraire, ils exagèrent la puissance et l'excellence de la nature et, mettant uniquement en elle le principe et la règle de la justice, ils ne peuvent même pas concevoir la nécessité de faire de constants efforts et de déployer un très grand courage pour comprimer les révoltes de la nature et pour imposer silence à ses appétits.

b) Graves conséquences de cette erreur dans le domaine des mœurs.

Aussi voyons-nous multiplier et mettre à la portée de tous les hommes ce qui peut flatter leurs passions. Journaux et brochures d'où la réserve et la pudeur sont bannies ; représentations théâtrales dont la licence passe les bornes ; œuvres artistiques où s'étalent avec un cynisme révoltant les principes de ce qu'on appelle aujourd'hui le réalisme ; inventions ingénieuses destinées à augmenter les délicatesses et les jouissances de la vie ; en un mot, tout est mis en œuvre pour satisfaire l'amour du plaisir avec lequel finit par se mettre d'accord la vertu endormie.

c) L'utilisation par la Franc-Maçonnerie elle-même des vices qu'elle déchaîne.

Assurément ceux-là sont coupables mais, en même temps, ils sont conséquents avec eux-mêmes qui, supprimant l'espérance des biens futurs, abaissent la félicité au niveau des choses périssables, plus bas même que les horizons terrestres. À l'appui de ces assertions, il serait facile de produire des faits certains bien qu'en apparence, incroyables. Personne en effet, n'obéissant avec autant de servilité à ces habiles et rusés personnages que ceux dont le courage s'est énervé et brisé dans l'esclavage des passions, il s'est trouvé dans la Franc-Maçonnerie des sectaires pour soutenir qu'il fallait systématiquement employer tous les moyens de saturer la multitude de licences et de vices, bien assurés qu'à ces conditions, elle serait tout entière entre leurs mains et pourrait servir d'instrument à l'accomplissement de leurs projets les plus audacieux.

E. – Attaque contre le mariage.

a) La Franc-Maçonnerie ne considère plus le mariage que comme un simple contrat et approuve **le divorce et l'union libre**.

Relativement à la société domestique, voici à quoi se résume l'enseignement des naturalistes. Le mariage n'est qu'une variété de l'espèce des contrats ; il peut donc être légitimement dissout à la volonté des contractants. Les chefs du gouvernement ont puissance sur le lien conjugal. Dans l'éducation des enfants, il n'y a rien à leur enseigner méthodiquement, ni à leur prescrire en fait de religion. C'est affaire à chacun d'eux, lorsqu'ils seront en âge, de choisir la religion qui leur plaira. Or, non seulement les francs-maçons adhèrent entièrement à ces principes, mais ils s'appliquent à les faire passer dans les mœurs et dans les institutions. Déjà, dans beaucoup de pays, même catholiques, il est établi qu'en

dehors du mariage civil, il n'y a pas d'union légitime. Ailleurs, la loi autorise le divorce que d'autres peuples s'apprêtent à introduire dans leur législation, le plus tôt possible. Toutes ces mesures hâtent la réalisation prochaine du projet de changer l'essence du mariage et de le réduire à n'être plus qu'une union instable, éphémère, née du caprice d'un instant et pouvant être dissoute quand ce caprice changera.

F.- Le laïcisme maçonnique contre la jeunesse.

La secte concentre aussi toutes ses énergies et tous ses efforts pour s'emparer de l'éducation de la jeunesse. Les francs-maçons espèrent qu'ils pourront aisément former d'après leurs idées cet âge si tendre et en plier la flexibilité dans le sens qu'ils voudront, rien ne devant être plus efficace pour préparer à la société civile, une race de citoyens telle qu'ils rêvent de la lui donner. C'est pour cela que, dans l'éducation et l'instruction des enfants, ils ne veulent tolérer les ministres de l'Église, ni comme surveillants, ni comme professeurs. Déjà, dans plusieurs pays, ils ont réussi à faire confier exclusivement à des laïques l'éducation de la jeunesse, aussi bien qu'à proscrire totalement de l'enseignement de la morale, les grands et saints devoirs qui unissent l'homme à Dieu.

G. – L'erreur maçonnique de la démocratie et son aboutissement logique, le communisme.

a) L'erreur démocratique.

Viennent ensuite les dogmes de la science politique. Voici quelles sont en cette matière les thèses des naturalistes : " Les hommes sont égaux en droit ; tous, à tous les points de vue, sont d'égale condition. Étant tous libres par nature, aucun d'eux n'a le droit de commander à un de ses semblables et c'est faire violence aux hommes que de prétendre les soumettre à une autorité quelconque, à moins que cette autorité ne procède d'eux-mêmes. Tout pouvoir est dans le peuple libre ; ceux qui exercent le commandement n'en sont les détenteurs que par le mandat ou par la concession du peuple, de telle sorte que si la volonté populaire change, il faut dépouiller de leur autorité les chefs de l'État, même malgré eux. La source de tous les droits et de toutes les fonctions civiles réside, soit dans la multitude, soit dans le pouvoir qui régit l'État, mais quand il a été constitué d'après les nouveaux principes. En outre, l'État doit être athée. Il ne trouve, en effet, dans les diverses formes religieuses, aucune raison de préférer l'une à l'autre ; donc, toutes doivent être mises sur un pied d'égalité ".

b) Préparation du communisme par la démocratie.

Or, que ces doctrines soient professées par les francs-maçons, que tel soit pour eux l'idéal d'après lequel ils entendent constituer les sociétés, cela est presque trop évident pour avoir besoin d'être prouvé. Il y a déjà longtemps qu'ils travaillent à le réaliser, en y employant toutes leurs forces et toutes leurs ressources. Ils frayent ainsi le chemin à d'autres sectaires nombreux et plus audacieux, qui se tiennent prêts à tirer de ces faux principes des conclusions encore plus détestables, à savoir le partage égal et la communauté des biens entre tous les citoyens, après que toute distinction de rang et de fortune aura été abolie.

3° Les buts réels de la Franc-Maçonnerie.

A. – Le retour au paganisme et son inspiration satanique.

Les faits que Nous venons de résumer mettent en une lumière suffisante la constitution intime des francs-maçons et montrent clairement par quelle route ils s'acheminent vers leur but. Leurs dogmes principaux sont en un si complet et si manifeste désaccord avec la raison qu'il ne se peut imaginer rien de plus pervers.

En effet, vouloir détruire la religion et l'Église, établies par Dieu lui-même et assurées par lui d'une perpétuelle protection, pour ramener parmi nous, après dix huit siècles, les mœurs et les institutions des païens, n'est-ce pas le comble de la folie et de la plus audacieuse impiété ? Mais ce qui n'est ni moins horrible ni plus supportable, c'est de voir répudier les bienfaits miséricordieux acquis par Jésus Christ, d'abord aux individus, puis aux hommes groupés en familles et en nations : bienfaits qui, au témoignage des ennemis du christianisme, sont du plus haut prix. Certes, dans un plan si insensé et si criminel, il est bien permis de reconnaître la haine implacable dont Satan est animé à l'égard de Jésus Christ et sa passion de vengeance.

B. – Destruction des principes fondamentaux de la justice et de l'honnêteté.

L'autre dessein, à la réalisation duquel les francs-maçons emploient tous leurs efforts, consiste à détruire les fondements principaux de la justice et de l'honnêteté. Par là, ils se font les auxiliaires de ceux qui voudraient, qu'à l'instar de l'animal, l'homme n'eût d'autre règle d'action que ses désirs. Ce dessein ne va rien moins qu'à déshonorer le genre humain et à le précipiter ignominieusement à sa perte. Le mal s'augmente de tous les périls qui menacent la société domestique et la société civile. Ainsi que Nous l'avons exposé ailleurs, tous les peuples, tous les siècles s'accordent à reconnaître dans le mariage quelque chose de sacré et de religieux et la loi divine a pourvu à ce que les unions conjugales ne puissent pas être dissoutes. Mais si elles deviennent purement profanes, s'il est permis de le rompre au gré des contractants, aussitôt la constitution de la famille sera en proie au trouble et à la confusion ; les femmes seront découronnées de leur dignité ; toute protection et toute sécurité disparaîtront pour les enfants et pour leurs intérêts.

C. – La séparation de l'Église et de l'État et son injustice.

Quant à la prétention de faire l'État complètement étranger à la religion et pouvant administrer les affaires publiques sans tenir plus de compte de Dieu que s'il n'existait pas, c'est une témérité sans exemple, même chez les païens. Ceux-ci portaient si profondément gravée au plus intime de leur âme, non seulement une idée vague des cieux, mais la nécessité sociale de la religion, qu'à leur sens il eût été plus aisé à une ville de se tenir debout sans être appuyée au sol que privée de Dieu. De fait, la société du genre humain, pour laquelle la nature nous a créés, a été constituée par Dieu autour de la nature. De lui, comme principe et comme source, découlent dans leur force et dans leur pérennité, les bienfaits innombrables dont elle nous enrichit. Aussi, de même que la voix de la nature rappelle à chaque homme en particulier l'obligation où il est d'offrir à Dieu le culte d'une pieuse reconnaissance, parce que c'est à lui que nous sommes redevables de la vie et des biens qui l'accompagnent, un devoir semblable s'impose aux peuples et aux sociétés.

4° Les vrais principes de l'organisation de la Société.

A. – Le fondement de l'autorité légitime.

De là résulte avec la dernière évidence que ceux qui veulent briser toute relation entre la société civile et les devoirs de la religion, ne commettent pas seulement une injustice, mais, par leur conduite, prouvent leur ignorance et leur ineptie. En effet, c'est par la volonté de Dieu que les hommes naissent pour être réunis et pour vivre en société ; l'autorité est le lien nécessaire au maintien de la société civile, de telle sorte que, ce lien brisé, elle se dissout fatalement et immédiatement. L'autorité a donc pour auteur le même Être qui a créé la société. Aussi, quel que soit celui entre les mains de qui le pouvoir réside, il est le ministre de Dieu. Par conséquent, dans la mesure où l'exigent la fin et la nature de la société humaine, il faut obéir au pouvoir légitime commandant des choses justes, comme à l'autorité même de Dieu qui gouverne tout ; et rien n'est plus contraire à la vérité que de soutenir qu'il dépend de la volonté du peuple de refuser cette obéissance quand il lui plaît.

B. – La folie de l'égalitarisme : la hiérarchisation nécessaire de la société.

De même, si l'on considère que tous les hommes sont de même race et de même nature et qu'ils doivent tous atteindre la même fin dernière et si l'on regarde aux devoirs et aux droits qui découlent de cette communauté d'origine et de destinée, il n'est pas douteux qu'ils soient tous égaux. Mais, comme ils n'ont pas tous les mêmes ressources d'intelligence et qu'ils diffèrent les uns des autres, soit par les facultés de l'esprit, soit par les énergies physiques, comme enfin il existe entre eux mille distinctions de mœurs, de goûts, de caractères, rien ne répugne tant à la raison que de prétendre les ramener tous à la même mesure et d'introduire dans les instructions de la vie civile une égalité rigoureuse et mathématique. De même en effet que la parfaite constitution du corps humain résulte de l'union et de l'assemblage des membres, qui n'ont ni les mêmes forces, ni les mêmes fonctions, mais dont l'heureuse association et le concours harmonieux donnent à tout l'organisme sa beauté plastique, sa force et son aptitude à rendre les services nécessaires, de même, au sein de la société humaine, se trouve une variété presque infinie de parties dissemblables. Si elles étaient toutes égales entre elles et libres, chacune pour son compte, d'agir à leur guise, rien ne serait plus difforme qu'une telle société. Si, au contraire, par une sage hiérarchie des mérites, des goûts, des aptitudes, chacune d'elles concourt au bien général, vous voyez se dresser devant vous l'image d'une société bien ordonnée et conforme à la nature.

5° Activité maçonnique dans les États.

A. – Dangers redoutables des erreurs maçonniques pour les États.

Les malfaisantes erreurs que Nous venons de rappeler menacent les États des dangers les plus redoutables. En effet, supprimez la crainte de Dieu et le respect dû à ses lois ; laissez tomber en discrédit l'autorité des princes ; donnez libre carrière et encouragement à la manie des révolutions ; lâchez la bride aux passions populaires ; brisez tout frein sauf celui du châtiment ; vous aboutirez par la force des choses à un bouleversement universel et à la ruine de toutes les institutions : tel est, il est vrai, le but avéré, explicite, que poursuivent de leurs efforts beaucoup d'associations communistes et socialistes ; et la secte des francs-maçons n'a pas le droit de se dire étrangère à leurs attentats, puisqu'elle favorise leurs desseins et que, sur le terrain des principes, elle est entièrement d'accord avec elles. Si ces principes ne produisent pas immédiatement et partout leurs conséquences extrêmes, ce n'est ni à la discipline de la secte, ni à la volonté des sectaires qu'il faut l'attribuer ; mais d'abord à la vertu de cette divine religion qui ne peut être anéantie ; puis aussi à l'action des hommes qui, formant la partie la plus saine des nations, refusent de subir le joug des sociétés secrètes et luttent avec courage contre leurs entreprises insensées.

B. – Activité des franc-maçons dans les États.

a) Intrigues auprès des princes et des chefs d'État.

Et plût à Dieu que tous, jugeant l'arbre par ses fruits, sussent reconnaître le germe et le principe des maux qui nous accablent, des dangers qui nous menacent. Nous avons affaire à un ennemi rusé et fécond en artifices. Il excelle à chatouiller agréablement les oreilles des princes et des peuples ; il a su prendre les uns et les autres par la douceur de ses maximes et l'appât de ses flatteries. Les princes ? Les francs-maçons se sont insinués dans leurs faveurs sous le masque de l'amitié, pour faire d'eux des alliés et de puissants auxiliaires, à l'aide desquels ils opprimeraient plus sûrement les catholiques. Afin d'aiguillonner plus vivement le zèle de ces hauts personnages, ils poursuivent l'Église d'impudentes calomnies. C'est ainsi qu'ils l'accusent d'être jalouse de la puissance des souverains et de leur contester leurs droits. Assurés par cette politique, de l'impunité de leur audace, ils ont commencé à jouir d'un grand crédit sur les

gouvernements. D'ailleurs, ils se tiennent toujours prêts à ébranler les fondements des empires, à poursuivre, à dénoncer et même à chasser les princes, toutes les fois que ceux-ci paraissent user du pouvoir autrement que la secte ne l'exige.

b) Démagogie des francs-maçons auprès des peuples.

Les peuples ? Ils se jouent d'eux en les flattant par des procédés semblables. Ils ont toujours à la bouche les mots de " liberté " et de " prospérité publique ". À les en croire, c'est l'Église, ce sont les souverains qui ont toujours fait obstacle à ce que les masses fussent arrachées à une servitude injuste et délivrées de la misère. Ils ont séduit le peuple par ce langage fallacieux et, excitant en lui la soif des changements, ils l'ont lancé à l'assaut des deux puissances ecclésiastique et civile. Toutefois, la réalité des avantages qu'on espère demeure toujours au-dessous de l'imagination et de ses désirs. Bien loin d'être devenu plus heureux, le peuple, accablé par une oppression et une misère croissantes, se voit encore dépouillé des consolations qu'il eût pu trouver avec tant de facilité et d'abondance dans les croyances et les pratiques de la religion chrétienne. Lorsque les hommes s'attaquent avec l'ordre providentiellement établi par une juste punition de leur orgueil, ils trouvent souvent l'affliction et la ruine de la fortune prospère sur laquelle ils avaient témérairement compté pour l'assouvissement de tous leurs désirs.

C. – Défense de l'Église contre les calomnies maçonniques.

a) L'Église enseigne l'obéissance à l'autorité légitime.

Quant à l'Église, si, par-dessus toute chose, elle ordonne aux hommes d'obéir à Dieu, souverain Seigneur de l'Univers, l'on porterait contre elle un jugement calomnieux si l'on croyait qu'elle est jalouse de la puissance civile ou qu'elle songe à entreprendre sur les droits des princes. Loin de là ! Elle met sous la sanction du devoir et de la conscience, l'obligation de rendre à la puissance civile ce qui lui est légitimement dû. Si elle fait découler de Dieu lui-même, le droit de commander, il en résulte pour l'autorité, un surcroît considérable de dignité et une facilité plus grande de se concilier l'obéissance, le respect et le bon vouloir des citoyens.

b) L'Église favorise l'ordre et la paix.

D'ailleurs, toujours amie de la paix, c'est elle qui entretient la concorde en embrassant tous les hommes dans la tendresse de sa charité maternelle. Uniquement attentive à procurer le bien des mortels, elle ne se lasse pas de rappeler qu'il faut toujours tempérer la justice par la clémence, le commandement par l'équité, les lois par la modération ; que le droit de chacun est inviolable ; que c'est un devoir de travailler au maintien de l'ordre et de la tranquillité générale et de venir en aide, dans toute la mesure du possible, par la charité privée et publique, aux souffrances des malheureux. Mais, pour employer fort à propos les paroles de saint Augustin, ils croient ou cherchent à faire croire que la doctrine chrétienne est incompatible avec le bien de l'État, parce qu'ils veulent fonder l'État, non sur la solidité des vertus, mais sur l'impunité des vices. Si tout cela était mieux connu, princes et peuples feraient preuve de sagesse politique et agiraient conformément aux exigences du salut général, en s'unissant à l'Église pour résister aux attaques des francs-maçons, au lieu de s'unir aux francs-maçons pour combattre l'Église.

III. – LA LUTTE CONTRE LES SECTES

1° La lutte contre la maçonnerie doit trouver sa force dans le catholicisme – Confirmation des décrets antérieurs.

Quoi qu'il en puisse advenir, Notre devoir est de Nous appliquer à trouver des remèdes proportionnés à un mal si intense et dont les ravages ne se sont que trop étendus. Nous le savons : notre meilleur et plus solide espoir de guérison est dans la vertu de cette religion divine que les francs-maçons haïssent d'autant plus qu'ils la redoutent davantage. Il importe donc souverainement de faire d'elle le point central de la résistance contre l'ennemi commun. Aussi, tous les décrets portés par les Pontifes romains, Nos prédécesseurs, en vue de paralyser les efforts et les tentatives de la secte maçonnique, toutes les sentences prononcées par eux pour détourner les hommes de s'affilier à cette secte ou pour les déterminer à en sortir, Nous entendons les ratifier à nouveau, tant en général qu'en particulier. Plein de confiance à cet égard dans la bonne volonté des chrétiens, Nous les supplions, au nom de leur salut éternel, et Nous leur demandons de se faire une obligation sacrée de conscience de ne jamais s'écarter, même d'une seule ligne, des prescriptions promulguées à ce sujet par le Siège apostolique.

2° Exhortation à l'Épiscopat.

Quant à vous, Vénérables Frères, Nous vous prions, Nous vous conjurons d'unir vos efforts aux Nôtres et d'employer votre zèle à faire disparaître l'impure contagion du poison qui circule dans les veines de la société et l'infecte tout entière. Il s'agit pour vous de procurer la gloire de Dieu et le salut du prochain. Combattant pour de si grandes causes, ni le courage, ni la force ne vous feront défaut. Il vous appartient de déterminer dans votre sagesse par quels moyens plus efficaces vous pourrez avoir raison des difficultés et des obstacles qui se dresseront contre vous. Mais puisque l'autorité inhérente à Notre charge Nous impose le devoir de vous tracer Nous-même la ligne de conduite que Nous estimons la meilleure, Nous vous dirons :

A) Dévoiler la secte.

En premier lieu, arrachez à la Franc-Maçonnerie le masque dont elle se couvre et faites-la voir telle qu'elle est.

B) Prévenir contre ses méthodes de séduction.

a) **Instruire les peuples de la perversité des sectes.**

Secondement par vos discours et par vos Lettres pastorales spécialement consacrées à cette question, instruisez vos peuples ; faites leur connaître les artifices employés par ces sectes pour séduire les hommes et les attirer dans leurs rangs, montrez leur la perversité de leur doctrine et l'infamie de leurs actes. Rappelez-leur qu'en vertu des sentences plusieurs fois portées par Nos prédécesseurs, aucun catholique, s'il veut rester digne de ce nom et avoir de son salut le souci qu'il mérite, ne peut, sous aucun prétexte, s'affilier à la secte des francs-maçons. Que personne donc ne se laisse tromper par de fausses apparences d'honnêteté. Quelques personnes peuvent en effet croire que, dans les projets des francs-maçons, il n'y a rien de formellement contraire à la sainteté de la religion et des mœurs. Toutefois, le principe fondamental qui est comme l'âme de la secte, étant condamné par la morale, il ne saurait être permis de se joindre à elle ni de lui venir en aide d'aucune façon.

b) **Enseigner la philosophie chrétienne** [la philosophie de S. Thomas d'Aquin].

Il faut ensuite, à l'aide de fréquentes instructions et exhortations, faire en sorte que les masses acquièrent la connaissance de la religion. Dans ce but, Nous conseillons très fort d'exposer, soit par écrit, soit de vive voix et dans des discours *ad hoc* les éléments des principes sacrés qui constituent la philosophie chrétienne. Cette dernière recommandation a surtout pour but de guérir, par une science de bon aloi, les maladies intellectuelles des hommes et de les prémunir tout à la fois contre les formes multiples de l'erreur et contre les nombreuses séductions du vice, surtout en un temps où la licence des écrits va de pair avec une insatiable avidité d'apprendre. Pour l'accomplir, vous aurez avant tout l'aide et la collaboration de votre clergé, si vous donnez tout le soin à le bien former et à le maintenir dans la perfection de la discipline ecclésiastique et dans la science des Saintes Lettres.

c) Faire connaître et aimer l'Église

Toutefois, une cause si belle et d'une si haute importance appelle encore à son secours le dévouement intelligent des laïques qui unissent les bonnes mœurs et l'instruction à l'amour de la religion et de la patrie. Mettez en commun, Vénérables Frères, les forces de ces deux ordres, et donnez tous vos soins à ce que les hommes connaissent à fond l'Église catholique et l'aiment de tout leur cœur. Car plus cette connaissance et cet amour grandiront dans les âmes, plus on prendra en dégoût les sociétés secrètes, plus on sera empressé d'en finir.

d) Utilité du Tiers-Ordre de Saint-François.

Nous profitons à dessein de la nouvelle occasion qui Nous est offerte d'insister sur la recommandation déjà faite par Nous en faveur du tiers ordre de saint François, à la discipline duquel Nous avons apporté de sages tempéraments. Il faut mettre un grand zèle à le propager et à l'affermir. Tel, en effet, qu'il a été établi par son auteur, il consiste tout entier en ceci : attirer les hommes à l'amour de Jésus Christ, à la pratique des vertus chrétiennes. Il peut donc rendre de grands services pour aider à vaincre la contagion de ces sectes détestables. Que cette sainte Association fasse donc tous les jours de nouveaux progrès. Un grand nombre de fruits peuvent en être attendus et le principal est de conduire les âmes à la liberté, à la fraternité, à l'égalité juridique, non selon l'absurde façon dont les francs-maçons entendent ces choses, mais telles que Jésus Christ a voulu enrichir le genre humain et que saint François les a mises en pratique.

Nous parlons donc ici de la liberté des enfants de Dieu au nom de laquelle Nous refusons d'obéir à des maîtres iniques qui s'appellent Satan et les mauvaises passions. Nous parlons de la fraternité qui nous rattache à Dieu comme au Créateur et Père de tous les hommes. Nous parlons de l'égalité qui, établie sur les fondements de la justice et de la charité, ne rêve pas de supprimer toute distinction entre les hommes, mais excelle à faire, de la variété des conditions et des devoirs de la vie, une harmonie admirable et une sorte de merveilleux concert dont profitent naturellement les intérêts et la dignité de la vie civile.

C) Favoriser les corporations ouvrières catholiques.

En troisième lieu, une institution due à la sagesse de nos pères et momentanément interrompue par le cours des temps, pourrait, à l'époque où nous sommes, redevenir le type et la forme de créations analogues. Nous voulons parler de ces corporations ouvrières destinées à protéger, sous la tutelle de la religion, les intérêts du travail et les mœurs des travailleurs. Si la pierre de touche d'une longue expérience avait fait apprécier à nos ancêtres l'utilité de ces associations, notre âge en retirerait peut-être de plus grands fruits, tant elles offrent de précieuses ressources pour combattre avec succès et pour écraser la puissance des sectes. Ceux qui n'échappent à la misère qu'au prix du labeur de leurs mains, en même temps que, par leur condition, ils sont souverainement dignes de la charitable assistance de leurs semblables, sont aussi les plus exposés à être trompés par les séductions et les ruses des apôtres du mensonge. Il faut donc leur venir en aide avec une grande habileté et leur ouvrir les rangs d'associations honnêtes pour les empêcher d'être enrôlés dans les mauvaises. En conséquence, et pour le salut du peuple, Nous souhaitons ardemment de voir se rétablir, sous les auspices et

le patronage des évêques, ces corporations appropriées aux besoins du temps présent. Ce n'est pas pour Nous une joie médiocre d'avoir vu déjà se constituer en plusieurs lieux, des associations de ce genre, ainsi que des sociétés de patrons, le but des uns et des autres étant de venir en aide à l'honnête classe des prolétaires, d'assurer à leurs familles et à leurs enfants, le bienfait d'un patronage tutélaire, de leur fournir les moyens de garder, avec de bonnes mœurs, la connaissance de la religion et l'amour de la piété.

D) Intérêt de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Nous ne saurions passer ici sous silence une Société qui a donné tant d'exemples admirables et qui a si bien mérité des classes populaires : Nous voulons parler de celle qui a pris le nom de son père, saint Vincent de Paul. On connaît assez les œuvres accomplies par cette société et le but qu'elle se propose. Les efforts de ses membres tendent uniquement à se porter, par une charitable initiative, au secours des pauvres et des malheureux, ce qu'ils font avec une merveilleuse sagacité et une non moins admirable modestie. Mais plus cette société cache le bien qu'elle opère, plus elle est apte à pratiquer la charité chrétienne et à soulager les misères des hommes.

E) Préserver la jeunesse contre le souffle empoisonné des sectes.

Quatrièmement, afin d'atteindre plus aisément le but de Nos désirs, Nous recommandons avec une nouvelle insistance à votre foi et à votre vigilance, la jeunesse qui est l'espoir de la société. Appliquez à sa formation la plus grande partie de vos sollicitudes pastorales. Quels qu'aient déjà pu être à cet égard votre zèle et votre prévoyance, croyez que vous n'en ferez jamais assez pour soustraire la jeunesse aux écoles et aux maîtres près desquels elle serait exposée à respirer le souffle empoisonné des sectes. Parmi les prescriptions de la doctrine chrétienne, il en est une sur laquelle devront insister les parents, les pieux instituteurs, les curés, sous l'impulsion de leurs évêques. **Nous voulons parler de la nécessité de prémunir leurs enfants ou leurs élèves contre ces sociétés criminelles, en leur apprenant de bonne heure à se méfier des artifices perfides et variés à l'aide desquels leurs prosélytes cherchent à enlacer les hommes.** Ceux qui ont charge de préparer les jeunes gens à recevoir les sacrements comme il faut, agiraient sagement s'ils amenaient chacun d'eux à prendre la ferme résolution de ne s'agréger à aucune société à l'insu de leurs parents ou sans avoir consulté leur curé ou leur confesseur.

IV. - CONCLUSIONS

1° Recours à la prière.

Du reste, **nous savons très bien que nos communs labeurs, pour arracher du champ du Seigneur ces semences pernicieuses, seraient tout à fait impuissants si, du haut du ciel, le Maître de la vigne ne secondait ces efforts.** Il est donc nécessaire d'implorer son assistance et son secours avec une grande ardeur et par des sollicitations réitérées, proportionnées à la nécessité des circonstances et à l'intensité du péril. Fière de ses précédents succès, la secte des francs-maçons lève insolemment la tête et son audace semble ne plus connaître aucune borne. Rattachés les uns aux autres par le lien d'une fédération criminelle et de leurs projets occultes, ses adeptes se prêtent un mutuel appui et se provoquent entre eux à oser et à faire le mal.

2° Nécessité de répondre à l'attaque par l'union dans la prière et dans l'action.

À une si violente attaque doit répondre une défense énergique. Que les gens de bien s'unissent donc, eux aussi, et forment une immense coalition de prière et d'efforts. En conséquence, Nous leur demandons de faire entre eux, par la concorde des esprits et des cœurs, une cohésion qui les rendent invincibles contre les assauts des sectaires. En outre, qu'ils tendent vers Dieu des mains suppliantes et que leurs gémissements s'efforcent d'obtenir la prospérité et les progrès persévérants du christianisme, la paisible jouissance pour l'Église de la liberté nécessaire, le retour des égarés au bien, le triomphe de la vérité sur l'erreur, de la vertu sur le vice.

3° Invocation à la Sainte Vierge, à Saint Michel et aux Saints.

Demandons à la Vierge Marie, Mère de Dieu, de se faire notre auxiliaire et notre interprète. Victorieuse de Satan dès le premier instant de sa conception, qu'Elle déploie sa puissance contre les sectes réprouvées qui font si évidemment revivre parmi nous l'esprit de révolte, l'incorrigible perfidie et la ruse du démon. Appelons à notre aide le prince des milices célestes, saint Michel, qui a précipité dans les enfers les anges révoltés ; puis saint Joseph, l'époux de la Très Sainte Vierge, le céleste et tutélaire patron de l'Église catholique et les grands apôtres saint Pierre et saint Paul, ces infatigables semeurs et ces champions invincibles de la foi catholique. Grâce à leur protection et à la persévérance de tous les fidèles dans la prière, Nous avons la confiance que Dieu daignera envoyer un secours opportun et miséricordieux au genre humain en proie à un si grand danger.

En attendant, comme gage des dons célestes et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous vous envoyons du fond du cœur la bénédiction apostolique, à vous, Vénérables Frères, ainsi qu'au clergé et aux peuples confiés à votre sollicitude.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le 20 avril 1884, de Notre Pontificat la septième année.

LÉON XIII, PAPE

- - - - - - - - - - - - -

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site http://www.virgo-maria.org/

Pour nous transmettre une information ou une nouvelle : **la.redaction@virgo-maria.org**